LA COUR DES AULNAYS

sommaire

La Cour des Aulnays 3
Geneviève Karlsson 4
L'association des Amis de La Cour des Aulnays 5
Le lieu, un manoir médiéval du Haut Anjou 6
Les bâtiments 9
Histoire de La Cour des Aulnays 15
La Légende du Lys d'Or 24
Un projet inscrit dans les principes de la permaculture 27
La Cour des Aulnays, éco-lieu en devenir 33
La Cour des Aulnays, lieu ouvert et participatif 35
Transmission de savoirs 36
Chantiers futurs visant l'autosuffisance 39
Antispécisme et transpécisme 41
Espaces verts, à la façon de Gilles Clément 43
Finances et économie 45
Arts et culture 47
Chronologie des événements 49
Les rendez-vous mensuels 52
Tourisme durable, écotourisme, tourisme expérientiel 53
La Cour des Aulnays sur le net 55
Témoignages de visiteurs 57
Contact 60
Annexes 61
- Extrait de la Base Mérimée
- *Le Tiers paysage*, manifeste de Gilles Clément
- FAQ
- Presse

Jodis

la cour des aulnays

La Cour des Aulnays est une ancienne seigneurie fortifiée datant au moins du XIVe siècle. Inscrite à la liste supplémentaire des monuments historiques, elle appartient aussi à notre patrimoine mémoriel, en témoignent l'attachement et l'émotion éprouvés par tous les visiteurs.

Aujourd'hui, La Cour des Aulnays a trouvé sa gardienne : Geneviève Karlsson. Elle y développe avec passion et conviction un projet d'aménagement et d'animation dans un esprit de découverte et de partage. Convaincue que ce patrimoine n'est pas seulement une propriété privée, elle veut le rendre accessible au public tout au long de l'année afin de sauvegarder les bâtiments (menacés par la ruine à son arrivée) tout en créant du lien social et de permettre à tous ceux qui le souhaitent de participer à cette entreprise culturelle – d'histoire, d'art et d'écologie.

Depuis 2013 elle met en place toutes sortes de projets visant à une autosuffisance du lieu tout en préservant une éthique permaculturelle et de développement durable. Cette démarche écologique passe notamment par la location de l'étang (pêche no kill), de la maison (chambres et dortoir), des dépendances (animations), ou des terres (camping) dans un cadre écotouristique (soit tourisme durable).

En 2013, Geneviève Karlsson crée l'association des Amis de La Cour des Aulnays qui encadre le développement et la gestion des projets autour du patrimoine historique et naturel, de la culture et de la transmission de savoirs, en accord avec ses valeurs humanistes et écologiques, dans le respect de la nature et de tous les êtres vivants. L'association met en place des évènements culturels et des chantiers participatifs pour favoriser la transmission et le partage de savoirs.

geneviève karlsson

En 2010, Geneviève Karlsson, suédo-bretonne, citadine et traductrice de son état, découvre le Manoir de La Cour des Aulnays. Les vieilles pierres sont envahies par la végétation et par endroit recouvertes de ciment, mais le lieu l'inspire. Le domaine est à vendre et sur un coup de tête elle décide de l'acquérir avec trois associés.

Au printemps 2013, elle reprend le site seule. Ce lieu devient sa maison, mais aussi un lieu de patrimoine et d'échanges, un lieu ouvert, propice à toutes sortes d'animations, de découvertes et de réalisations artistiques et culturelles, de rencontres avec les visiteurs, les intervenants, les artistes, le public, les amis… et les animaux. Car dans ce lieu un peu magique qui recèle une légende du fond des temps, Geneviève s'est découvert une passion pour les autres espèces. Et depuis quelques années, chiens, chats, chèvres et autres quadrupèdes ou bêtes à plumes partagent les lieux avec bonheur avec les visiteurs – certains y ont même perdus leurs phobies.

Mais pour faire vivre ce joli monde, pour restaurer la pierre et lutter contre l'usure du froid, des pluies et des banquiers, il faut des fonds. Geneviève, avec l'aide des membres de son association Les Amis de la Cour des Aulnays, s'emploie à en trouver à travers les campagnes de financement participatif, mais aussi les chantiers participatifs, où tout savoir-faire et bonne volonté sont mis à l'œuvre, souvent l'été, pour de la maçonnerie, une charpente, une permaculture…

Dans l'esprit de coopération qui habite le lieu, il n'y a pas de prix déterminé d'avance. On est libre d'évaluer le coût des choses et ce qu'on peut y mettre. Pendant un concert ou une conférence le chapeau circule, il permettra de dédommager les artistes et de contribuer à la préservation de La Chapelle et pour les autres bâtiments où il reste tant à faire.

Geneviève est une aventurière, un goût de l'inconnu qui a gagné son entourage, où la solidarité, la mise en commun des idées, des moyens et de l'imagination défient la précarité des bourses.

l'association des amis de la cour des aulnays

Créée en mars 2013, l'association de sauvegarde du patrimoine historique, culturel, naturel et immatériel des Amis de la Cour des Aulnays, compte aujourd'hui plus de 500 adhérents.

Son objet est de participer à la sauvegarde et à l'animation du patrimoine architectural et naturel de l'ancienne seigneurie de la Cour des Aulnays, inscrite au répertoire des Monuments Historiques depuis 1989.

Les membres de l'association s'épanouissent à travers des activités d'entretien, de réparation et d'animation pour permettre à ce lieu de se pérenniser dans le temps et de devenir un lieu de rencontres humaines, d'échanges et d'apprentissages, dans un esprit écologique et humaniste.

Les activités pratiquées sont accessibles à toute personne de bonne volonté dès l'âge de quatorze ans. Elles permettent à chacun de prendre des responsabilités, d'agir de manière autonome tout en étant encadré et de réaliser une action concrète en équipe, avec en retour que l'acquis de nouveaux savoir-faire, la qualité du résultat et la satisfaction d'une activité utile à la préservation d'un patrimoine naturel et architectural.

L'association ne s'occupe ni de politique ni de religion.

Afin de faire connaître le site et collecter des fonds, l'association mène des actions de toutes sortes :

- communiquer et faire la promotion la Cour des Aulnays sur internet et par l'édition régulière de documents sur son histoire, son architecture et son environnement naturel
- ouvrir les portes à des artistes en leur offrant l'opportunité de créer, d'expérimenter et de se produire en public
- proposer des expositions, des visites guidées, des stages et autres animations culturelles
- organiser des chantiers participatifs dans un cadre convivial, humain et formateur, avec une volonté de transmission de savoirs traditionnels et écologiques
- rechercher des financements : adhésions, dons, parrainages, subventions et mécénat, partenariats avec des entreprises et les pouvoirs publics
- collaborer avec des associations en lien avec le patrimoine, l'environnement, le développement durable, l'autonomie et la culture, au niveau local, national et européen.

L'adhésion à l'association est ouverte aux personnes physiques ou morales, la cotisation est à prix libre. Pour des raisons d'assurance, les personnes participant aux activités organisées par l'association doivent y adhérer.

L'association des Amis de La Cour des Aulnays peut adhérer ou être affiliée à d'autres associations, unions ou regroupements par décision du bureau.

La Cour des Aulnays vue de son étang

le lieu, un manoir médiéval du haut anjou

La Cour des Aulnays est un petit manoir dont les bâtiments datant du XVe, XVIe et du tout début XIXe siècles sont entourés d'une propriété de cinq hectares à cinq kilomètres du bourg de Challain-la-Potherie, dans le Haut Anjou.

Les bâtiments et les terres ont gardé des traces de sa longue histoire de seigneurie jusqu'à la Révolution Française, puis des batailles pendant la Terreur et de deux siècles en tant que ferme ensuite, jusqu'en 2007.

Se situant juste en arrière de la façade atlantique, deuxième destination touristique après la façade méditerranéenne, le Maine-et-Loire possède de nombreux atouts afin d'attirer les touristes. Département rural, il mise depuis plusieurs années sur le thème de la nature et du végétal.

Son offre touristique inclut également la Loire, le vignoble angevin, les châteaux et l'habitat troglodyte. Le tourisme en Maine-et-Loire représente un pan important de l'économie du département, avec près de 2,3 millions de visiteurs par an, dégageant un chiffre d'affaires direct et indirect de 1,5 milliard d'euros. En 2009, le Maine-et-Loire comptait au total 90 622 lits touristiques, dont 43 % de lits marchands.

L'Anjou Bleu est un vaste territoire qui s'étire depuis les frontières de Bretagne jusqu'aux rivières de la Sarthe et de la Mayenne. Multitude de paysages et d'activités, il trouve son nom dans le bleu des ardoises, du ciel et des rivières. Situé dans le quart nord-ouest du département, il est bordé de Nantes, Rennes, Tours, Le Mans et Angers. La Cour des Aulnays est à une heure de Nantes et de Rennes, 45 minutes d'Angers et de Laval, trente minutes de Châteaubriant et d'Ancenis.

Ce territoire a vécu l'extraction du fer et des ardoises, puis a connu la fermeture des mines, qui subsistent aujourd'hui comme le patrimoine commun des habitants du Segréen. Au XIXe plusieurs fours à chaux, dont un à la Cour des Aulnays, permettent de transformer le calcaire extrait du sous-sol, en chaux, très utilisée tant en construction qu'en agriculture. « *De cette vitalité est née l'identité forte et présente d'un territoire en développement qui fait la part belle au bien vivre, à la convivialité et à la transmission des savoirs* » mentionne la présentation du territoire sur le site de l'Anjou Bleu.

La région du Haut-Anjou est caractéristique de la *douceur angevine*. Le climat du Maine-et-Loire étant un climat de transition entre le climat océanique de la côte atlantique et le climat continental de la Touraine, les hivers y sont doux et les étés agréables. À l'arrivée des perturbations venant de l'océan Atlantique, le Haut-Anjou est en première ligne. Le nombre de jours de précipitations y oscille entre 140 et 150 par an.

Le Haut-Anjou était jusqu'à la Révolution Française connu sous le nom de Craonnais, jusqu'à ce que Craon et sa région soit intégrées dans le département de la Mayenne. Ce territoire se situant à proximité direct de la Bretagne, il fera partie de la marche de Bretagne. L'avènement de la féodalité fera sortir de terre de nombreuses places fortes afin de protéger le territoire des incursions bretonnes.

Situation de la Cour des Aulnays

Extrait de *L'Histoire de la Baronnie de Candé* de René de L'Espéronnière, 1893 : « *Le canton de Candé est bizarrement formé de deux parties irrégulières, reliées par la ville de Candé. La plus grande portion est bornée à l'Ouest par le département de la Loire Inférieure, et par les cantons de Pouancé, et de Segré au Nord, du Lion-d'Angers à l'Est, et du Louroux-Béconnais au Sud. Le second tronçon, uniquement composé de la commune de Freigné, est enclavé dans la Loire-Inférieure, à l'exception de sa limite est qui se rattache à Candé et au canton du Louroux. Sa contenance est de 22,204 hectares, qui se répartissent presque entièrement en terres labourables et en prairies. Le reste se partage entre des bois peu étendus, de petits étangs et quelques rares parcelles incultes. L'agriculture est en progrès constant depuis un demi-siècle. Plusieurs exploitations industrielles contribuent à la richesse du pays. Des ateliers de machines agricoles, une importante minoterie, une fabrique de cierges, des teintureries, des briqueteries et des tanneries donnent une vive. Impulsion au commerce déjà si considérable de Candé, dont les foires mensuelles sont classées parmi les plus importantes de la région ; la commune d'Angrie possède les ardoisières de la Boue et de la Grée-des-Cerisiers, et les fours à chaux de la Veurière. Partout la pierre et le sable offrent une facile exploitation, et de beaux arbres, encore nombreux, permettent de négliger l'usage du fer dans la plupart des constructions rurales. Le pays est gai et pittoresque, mouvementé de collines et sillonné de ruisseaux dont les eaux tranquilles, souvent ombragées de saules et de peupliers, fertilisent de longues coulées de prairies. Rien de tranché ni de heurté ; partout une grâce un peu nonchalante, une nature calme et souriante, — véritable image des populations douces et paisibles qui habitent ce coin de l'Anjou. Le canton comprend six communes. La superficie de Challain-la-Potherie est alors de 4788 hectares, et sa population de 2049 habitants d'après le recensement de 1891.* » Challain-la-Potherie a aujourd'hui une superficie de 47,87 km² pour 824 habitants (2014).

L'étang de la Cour des Aulnays à l'emplacement de l'ancienne carrière

les bâtiments

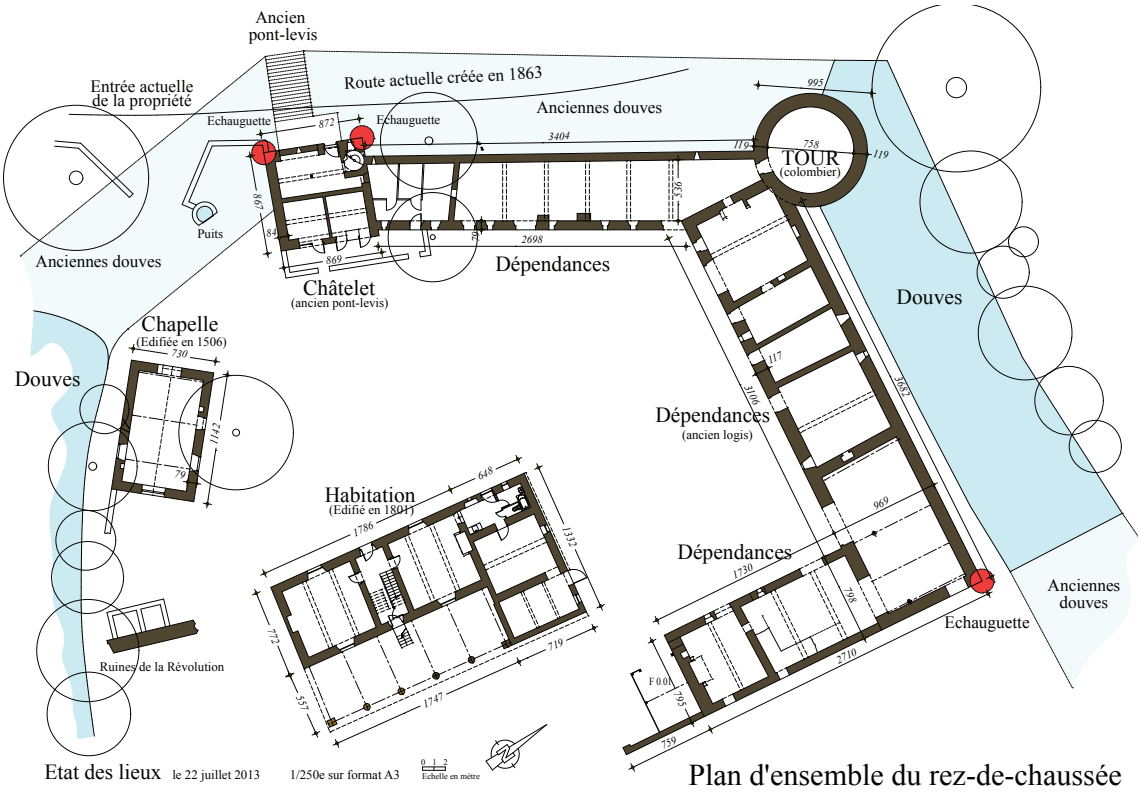

Vue aérienne de la Cour des Aulnays

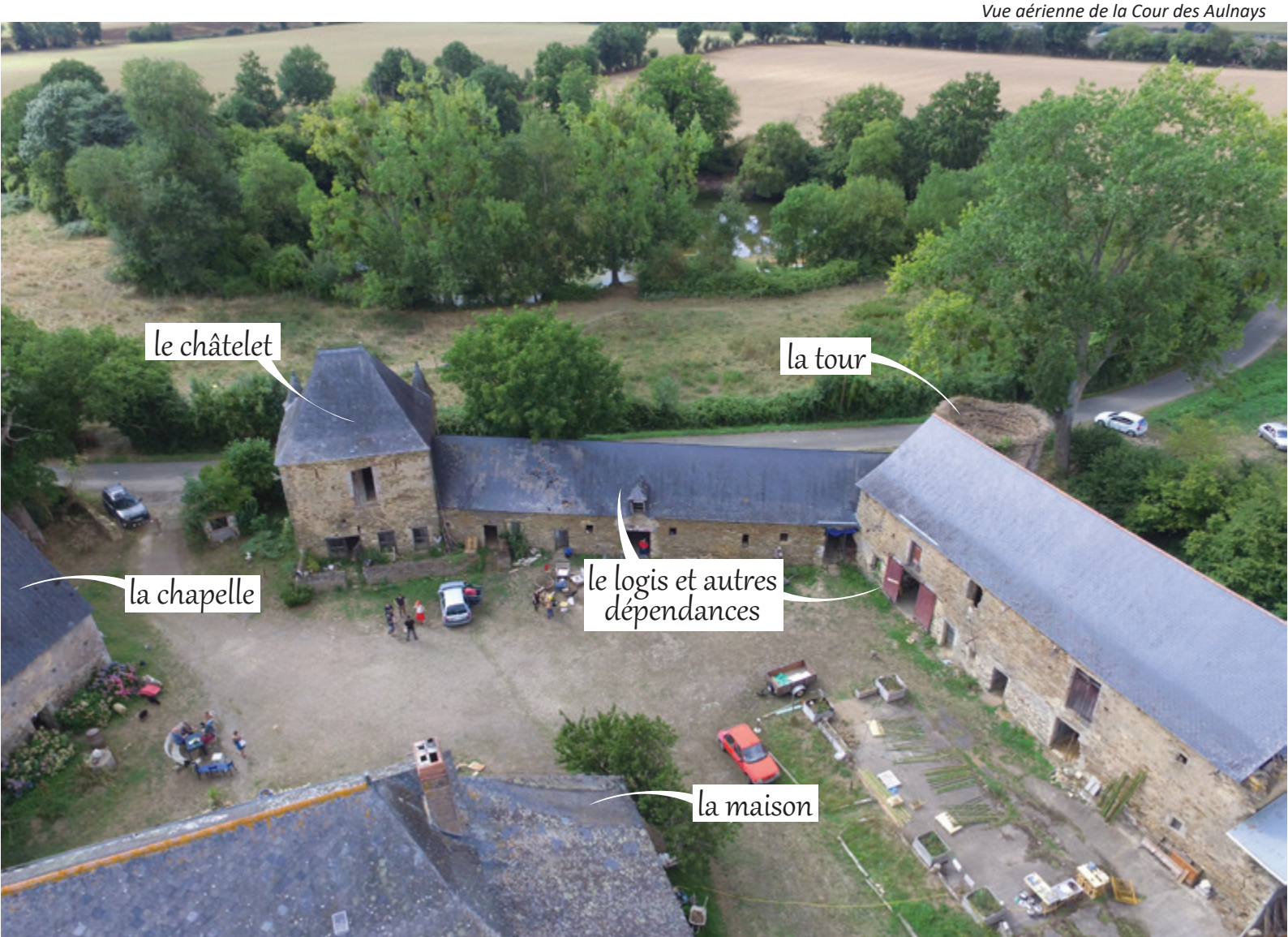

La maison

Logis de style XVIIIe datant de 1801.

Bâti avec les pierres des bâtiments du manoir détruits lors de la Révolution, il est orienté est-ouest et est muni d'un escalier central et de quatre cheminées. Un préau du XIXe, soutenu par six piliers dont quatre cylindriques et deux carrés à chaque extrémité, est adossé sur sa façade est.

Le rez-de-chaussée a été débarrassé des faux-plafonds, chapes de béton, placoplatre et crépi pour faire apparaître les pierres, cheminées, poutres et tomettes en terre cuite. Les ouvertures à l'est qui avaient été murées, ont été rouvertes et équipées d'huisseries en bois, en accord avec le style de la maison. L'étage comporte un dortoir et trois chambres dont une privative.

Il est prévu de transformer le préau en jardin d'hiver de 100 m² attenant à la maison, mais aussi de refaire une salle de bain au rez-de-chaussée puis une deuxième à l'étage. Les greniers seront isolés pour y aménager un salon-dortoir ainsi qu'un coin cuisine et douche dans la partie principale, et un espace privé indépendant dans la partie annexe.

Le logis édifié en 1801

Le salon du manoir, en 2011...

... et en 2017

Le châtelet

Ancien pont-levis à flèches datant du XVIe siècle.

Flanqué de deux tourelles en encorbellement, il possède un escalier à vis en ardoise ainsi qu'une porte d'origine avec son heurtoir.

Aujourd'hui, le rez-de-chaussée côté cour qui avait été partiellement transformé en soues à cochons, accueille temporairement un atelier de bricolage pour les travaux divers. Il est prévu de cibler les prochaines demandes de subvention sur le châtelet, et en particulier pour la sauvegarde des échauguettes très fragilisées par le temps et mal entretenues au fil de l'histoire. Nous aimerions également refaire la toiture en rond et non à pans coupés comme elle l'est aujourd'hui.

Une fois habitable le châtelet sera aménagé en gîte indépendant.

L'échauguette de gauche (la mieux conservée)

Le châtelet vue de la RD 212

Le châtelet au lever de soleil dans le brouillard

Reste des ornements du lambris de la chapelle

Travaux de sauvegarde de la toiture en 2015

La chapelle

Chapelle Sainte Barbe et Saint Mathurin, construite entre 1501 et 1506.

Sainte Barbe est la patronne des mineurs, pompiers, architectes, métallurgistes, artilleurs, canonniers et artificiers ;

Saint Mathurin est le patron des marins bretons, des potiers d'étain, des malades mentaux, des clowns et des fous et des épouses insupportables.

Elle possède sa charpente d'origine ainsi que des fragments de fresques héraldiques.

« *La chapelle de l'ancien château de la Cour-aux-Aulnais, fondée par Mathurin de la Motte, fut érigée, le 12 janvier 1506, sous le vocable de saint Mathurin et de sainte Barbe. Elle forme un rectangle de treize mètres de long sur six mètres de large.*

Le lambris, en berceau brisé, à trois tirants et trois poinçons chanfreinés, qui la recouvre, est fort élégant. La décoration dont il avait été revêtu présentait un ensemble vraiment curieux et original. Les bardeaux en châtaignier, au nombre de huit, séparés par des couvre-joints à section polylobée, avaient des encadrements fleurdelisés noirs. Chacun d'eux était orné alternativement de deux arbres très fluets et d'une souche massive, et de deux souches et d'un arbre, portant un écusson.

Tout cela est aujourd'hui en fort mauvais état. Une grande partie du lambris a été détruite par l'humidité des hivers exceptionnellement pluvieux des dernières années. Les couleurs des arbres et des souches ont été bien lavées : on y distingue encore le vert des troncs et le noir des contours et aussi le jaune des parties éclairées. Les émaux des écussons qui restent ont à peu près partout disparu.

Depuis la fin du dix-huitième siècle, la chapelle sert de grenier à foin. »

Extrait de *La Peinture décorative en Anjou du XVIIe au XVIIIe siècle* par le chanoine Charles Urseau (1860-1940), éditeur G. Grassin, 1918.

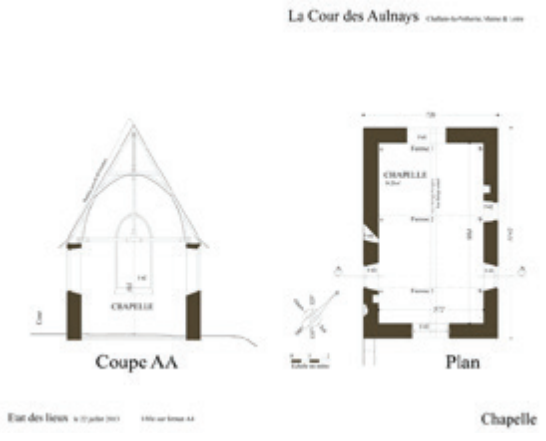

La tour

Ancienne fuie ou pigeonnier à l'étage, elle possède dans sa partie basse sept meurtrières, des latrines et une canonnière à flanc ayant fait feu en 1794 lors des guerres de Vendée.

D'après la légende, c'est dans la tour que serait morte la jeune fille du Lys d'Or.

Après l'avoir débarrassée de la végétation qui couvrait ses murs et l'intérieur, nous avons entrepris d'en décaisser le sol afin de retrouver celui d'origine, en nous repérant par rapport aux anciennes latrines découvertes dans l'épaisseur du mur. Nous espérons réussir à protéger le haut des murs, voire à la couvrir d'un toit protecteur mais transparent afin de lui laisser cette magique ouverture circulaire sur le ciel.

La tour vue de la RD 212

Ouverture de la tour (fuie) sur le ciel

Le logis et autres dépendances

Logis seigneurial, échauguette, étable, écuries et autres bâtiments du XVIe siècle sont également inscrits à la liste supplémentaire des monuments historiques (cf. annexe).

L'étable est aujourd'hui utilisée comme salle de fête ou de spectacle privée et comporte une partie cuisine et une partie salle avec estrade et l'accès à la tour en fond de scène.

Elle communique avec l'ancien logis par une porte ouverte par les anciens locataires dans une grande cheminée.

Il est prévu de poser des huisseries aux ouvertures, de remplacer les planchers défaillants. Les espaces plus petits seront aménagés en ateliers (bois, forge) et les étages rendus habitables. Nous prévoyons de reconstruire aussi l'ancien four à pain.

histoire de la cour des aulnays

Autrefois, le manoir dit des Aulnays – Aulnoys (1456), Aulnoitz (1529), Aulnaiz (1549), Aulnais (1582) – était une vaste seigneurie avec château entouré de douves, tours, pont-levis et chapelle. Son fief relevait de la châtellenie de Challain à foi et hommage.

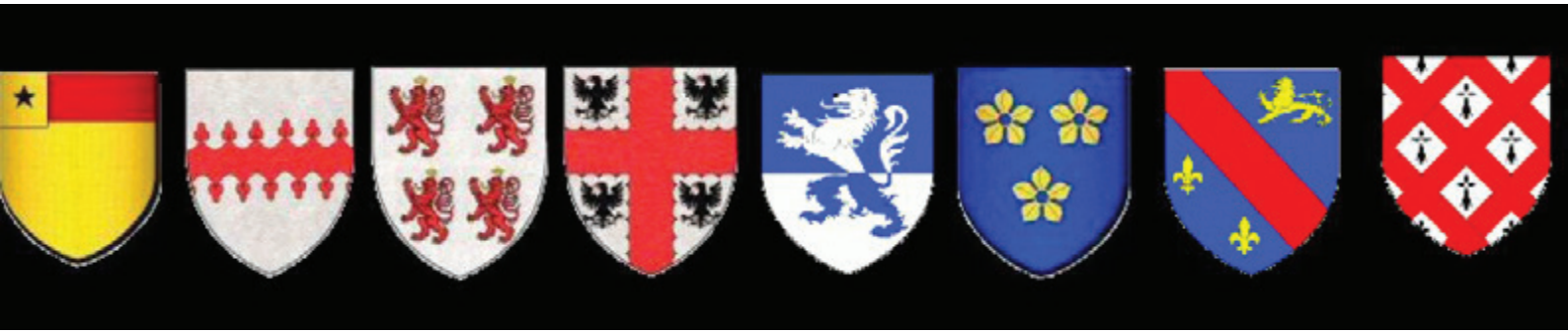

Litre des Seigneurs des Aulnays

Seigneurs primitifs

Cette seigneurie, la plus importante de la paroisse, appartenait primitivement à la famille des Aulnays. Elle en sortira vers le milieu du XIVe siècle par le mariage de Jehanne des Aulnays avec Guillaume de la Motte, écuyer. Celui-ci était décédé avant 1384, époque à laquelle sa veuve comparut aux assises de Candé. Les de La Motte ou de la Mote prirent part aux croisades en la personne de Juhel, chevalier, seigneur de la Mote et de Juigné, lequel en 1191 se croisa avec Juhel de Mayenne et dont l'écusson figure à la salle des Croisades à Versailles. La maison est connue aujourd'hui sous le nom de La Mote-Baracé.

Nous ferons remarquer ici que le nom de La Motte, en latin De Mota, s'écrit presque invariablement avec un seul t, La Mote. Quant aux armes, elles contiennent une erreur. Les plus anciens sceaux de la famille placent les quatre merlettes sur-le-champ de l'écu principal, et représentent la fasce fleurdelisée de six pièces. Les armes de La Mote se blasonnent alors d'argent, au lion de sable, cantonné de quatre merlettes du même, et chargé d'un écusson d'argent, à la fasce fleurdelisée de six pièces de gueules. Chérin, dans le mémoire des preuves de cour, a déplacé par mégarde le membre de phrase, cantonné de quatre merlettes, et l'a fait rapporter à la fasce en écrivant au féminin cantonnée. Il est à croire que le petit écusson est une addition postérieure aux croisades

Deux ans plus tard, aux assises de la même seigneurie, Jehanne des Aulnays obtint du Roi un délai – ou grâce – pour présenter son aveu.

Le fils ainé de Guillaume de la Motte et de Jehanne des Aulnays porta le même nom que son père : « *le 23 octobre 1407, Guillaume de la Motte, écuyer, s'avouait homme de foi lige de Jehan de Châteaubriant, seigneur de Challain, pour raison de sa terre des Aulnais. Il mourut vers 1425.* » Il aurait épousé Jeanne alias Isabeau de Villeprouvée le 28 janvier 1393.

Son fils, Charles de la Motte, écuyer, seigneur des Aulnais et de Huppes (paroisse de Loiré), rendit aveu, pour ce dernier fief, au seigneur de la Roche d'Iré, le 1er avril 1426. Il renouvela son hommage en 1456.

Le 9 février 1461, aux assises de Candé, Charles de la Motte, escuyer, seigneur des Aulnoys rendit aveu et dénombrement à Guy, comte de Laval, pour les héritages qu'il tenait en nuesse dans les fiefs et châtellenies de Candé et de Chanveaux ; ces biens consistaient en cinq pièces de terre sises en la paroisse de Challain, pour lesquelles il devait une rente annuelle de trois sous et de trois boisseaux d'avoine, payable à l'Angevine. Charles de la Motte décède avant 1496. Par son testament, il donnait, pour la fondation d'une messe à célébrer le vendredi de chaque semaine, les dîmes qu'il avait droit de prendre sur son domaine des Aulnais et sur ses métairies des Aulnais, du Bois-Gauthier, de la Verrie et du Houssay, ainsi que sur le clos de vigne des Aulnais et sur la closerie de la Haye-Jumelle.

Fondation de la chapelle

Mathurin de la Motte, fils ainé de Charles, succéda à son père comme seigneur des Aulnais. Le 22 juillet 1501, il passa avec messire Pierre Hamelin, prêtre, une convention par laquelle il confirmait la donation de Charles de la Motte, au sujet d'une messe qui devait être célébrée chaque semaine. Pierre Hamelin s'engageait à dire ou à faire dire cette messe chaque vendredi, en l'église de Challain, « *à l'autel Mons sainct Jehan, jusques à ce qu'il y ait chapelle convenable audict lieu des Aulnaiz pour dire et célébrer ladicte messe et autre service qui y pourra ester dict, auquel cas ledict service s'y fera...* »

Cette condition ne tarda pas à être remplie, Mathurin de la Motte fit construire une chapelle qui fut achevée le 12 janvier 1506 et placée sous l'invocation de saint Mathurin et de sainte Barbe.

Le 8 juin 1544, Mathurin de la Motte, écuyer, rendit aveu pour sa seigneurie des Aulnais à Philippe de Chambes, chevalier, seigneur de Challain ; il reconnaissait lui devoir trois fois et hommages : deux liges et une simple.

Le dénombrement comprenait :

Les maisons, chapelle, grange, cour, jardin, douves et circuit alentour, au-dedans de ladite cour et enclose de douves, contenant deux journaux de terre ou environ.

L'étang des Aulnais, sis au-devant desdites maisons, avec le pâtis et le rivage dudit étang, contenant deux journeaux de terre ou environ.

Un jardin et un verger, près et au-dessous de la chaussée dudit étang, contenant un demi-journal de terre et joignant d'un côté aux douves et d'autre côté au grand bois des Aulnais....

Les métairies ou pièces de terres suivantes relevaient des Aulnais « *à charge de cens, devoirs et tailles annuels* » :

La Chevalerie, la Giberdière, la Petite-Haie, la Sucheraie, l'Escaubaie, la Noë-Rondelière, la Sauvagère, les Landes-Gérard, la Béraudaie, la Grande et la Petite Chapellenaie, la Cruberaie, la Louettière, la Rivière, le Rat, la Merceraie, la Milsandière, la Ménardaie, la Péjotière, la Guillotière.

Parmi les sujets et terres relevant du seigneur des Aulnais pour raison de son *fief du Pavillon*, on remarque Antoine Mesnard, à cause du lieu de la Poterie, la Guerche, le Haut-Breil et la Gouaudaie.

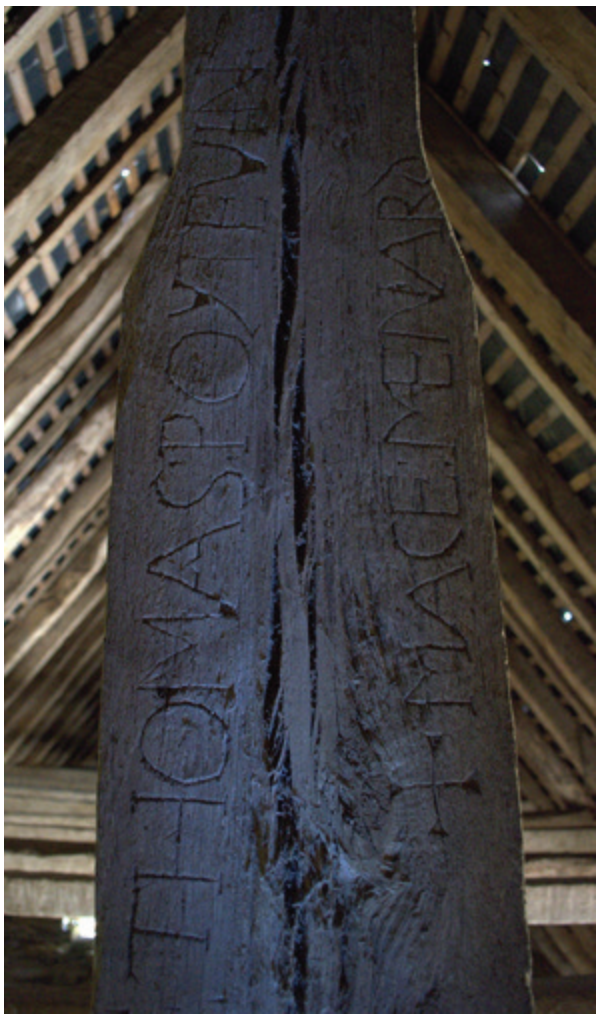

Signature sur la charpente de la chapelle

Mathurin de la Motte s'avouait homme de foi lige du seigneur de Challain pour les fiefs suivants, qui relevaient des Aulnais : la Haute et la Basse-Guillotière, la Cohuère, la Gibourdière, la Benneraie, la Maussionnaie, l'Aunay, les Landes-Aigrefoin, et pour les cens qui lui étaient dûs sur la Barbinière ; il devait aussi hommage à Challain pour le *fief aux bureaux*.

Mathurin de la Motte décède avant 1566. De son mariage avec Françoise Fresneau, il eut deux filles, dont l'une mourut probablement sans être mariée. La seconde fut Jacqueline de la Motte-Baracé qui épousa le 23 juillet 1525 Antoine de Beauva, seigneur de la Bessière, du Riveau, etc., baron de Saint-Cassien, chevalier de l'ordre du Roi.

Par ce mariage, la terre et la seigneurie des Aulnais passa dans l'illustre maison de Beauvau.

Jacqueline de la Motte mourut en 1569, et Antoine de Beauvau avant 1577. De leur union naquit un fils unique, Gabriel de Beauvau, qui fut baron de Saint-Cassien et seigneur du Riveau, de la Babinière, des fiefs des Brinières, du Pavillon, des Ahuts-Bureaux et des Aulnais. Il était écuyer d'écurie du Roi en 1564, prit part à la bataille de Saint-Denis en 1567 et fut nommé chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

Édification des fortifications

Avec Gabriel de Beauvau l'importance du château allait considérablement s'accroître. Par lettres du 1er septembre 1577, il obtint de son suzerain Antoine d'Espinay, baron de Broons et seigneur de Challain, l'autorisation de faire « *bâtir, construire et édifier pont-levis, douves, tours, canonnières et toutes autres forteresses, ainsi que bon semblera audit seigneur des Aulnais, et en de tels endroits, pour la tuytion (protection) et défence de sa maison des Aulnaiz* ».

Le 5 septembre 1582, Gabriel de Beauvau, chevalier de l'ordre du Roi, écuyer d'écurie du Roi, maître des Eaux et Forêts du pays et duché de Touraine, seigneur des Aulnais, etc., confesse être « *homme de foy par trois fois, deux liges et une simple du haut et puissant seigneur messire Antoine d'Espinay, au regard de la châtellenie de Challain, à cause et pour raison de son fief, terre et seigneurie des Aulnays et partie du domaine d'icelui.* » Ce texte donne un tableau complet de la seigneurie des Aulnays à la fin du XVIe siècle :

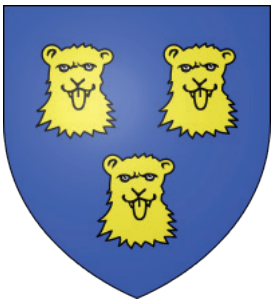

« *En premier ma maison, chapelle, granges, jardins, douves fort creuses, pleines d'eau et défensables, au circuit et alentour de madite maison des Aulnays, contenant le tout, par fonds, six boisselées de terre.*

Item, mon grand verger, contenant quatre boisselées.

Item, mon étang des Aulnays, contenant huit boisselées.

Item, mon grand jardin dudit lieu des Aulnays, comprise l'allée d'entre ledit jardin et les douves, contenant deux boisselées et demi ; plusieurs vergers et diverses pièces de terre et prés. »

S'ensuivent la liste des plesses et garennes à connils défensables (du Houssay, de la Verrie, du Bois-Gaultier, de la Meneraie) avec droit de chasse à connils dans lesdites plesses et garennes. Il y est fait aussi la liste des métairies et closeries qui dépendaient à l'époque de la seigneurie des Aulnays : la métairie des Aulnays, de la Mesneraye, la Chevalerie, la Vayrie (aujourd'hui la ferme la Verrie), la Mauxionnaye (aujourd'hui la ferme la Maussionnaie), la Louettière, la Serauldaye (aujourd'hui la Séraudaie), le Pavillon, le Bois-Gauthier, la Closerie du Moulin…

Gabriel de Beauvau décéda en février 1583 et la seigneurie des Aulnais fut léguée à l'un de ses fils, Louis de Beauvau, maître des Eaux et Forêts au ressort de Chinon.

Le 12 août 1609, Louis de Beauvau en fit cession à René Le Clerc, écuyer, seigneur des Roches et gentilhomme ordinaire de la vénerie du roi.

Le résumé de l'acte de vente décrit le manoir comme : « *la maison seigneuriale des Aulnais enclose et fermée de douves, ponts-levis et pourpris, chapelle, étang, bois de haute futaie et taillables, garennes, prés, closerie de la maison, la métairie des Aulnais, la Verrie, la Meneraie, le Bois-Gauthier, le Houssay, le moulin à vent et la closerie qui en dépend…* ».

Le 14 octobre 1624, René Le Clerc rendit aveu au seigneur de Challain pour sa maison seigneuriale des Aulnays, composée de : « *Chapelle, fuie et granges, écuries, portail avec pont-levis a flèches, tours avec canonnières à flanc, droit de forteresse, jardins ; le tout entouré à circuit de grandes douves, larges et creuses, pleines d'eau, avec droit de pont-levis, contenant ensemble par fonds six boissellées de terre environ* »

René Le Clerc, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, baron de Sautré, seigneur de la Roche-Joulain, des Aulnais et d'autres lieux, mourut vers 1640. Il avait épousé Renée Licquet dont il eut deux fils, Pierre et Louis. Pierre, l'ainé, entra dans les ordres et renonça à son droit d'ainesse en faveur de son frère Louis. Celui-ci rendit aveu pour la terre des Aulnais à Christophe Fouquet, seigneur de Challain, le 22 avril 1641.

Il épousa Charlotte Treton, fille de Olivier Treton, écuyer et seigneur de Noirieux, conseiller au présidial d'Angers, et de Renée Gohin. Les deux époux se firent une donation mutuelle par acte en 1655, et de cette union naquirent trois enfants, Pierre, Emery et Théophanie. Louis Le Clerc décéda vers 1670 et sa veuve passa un acte l'année suivante en qualité de garde-nobles de ses enfants. Le château des Aulnais était leur résidence habituelle et l'évêque d'Angers, Henri Arnault, y fut reçu le 2 septembre 1659 et y passa la nuit.

Pierre, le fils ainé, devint à sa majorité le seigneur des Aulnais. Il était entré dans les ordres et devint prêtre de la Congrégation de l'oratoire. Le 14 mai 1637 il renonça à son droit d'aînesse en faveur de son frère, Louis. Ce dernier, baron de Sautré et seigneur des Aunais, rendit aveu, pour cette dernière terre, à Christophe Fouquet, seigneur de Challain, le 22 avril 1641.

Il épousa Charlotte Treton, fille de Olivier Treton, écuyer, seigneur de Noirieux, conseiller au présidial d'Angers, et de Renée Gohin. Ils eurent trois enfants, Pierre, Emery et Théophanie. Le château des Aulnais était la résidence habituelle de Louis Le Clerc et de sa femme, et l'évêque d'Angers, Henri Arnault, y fut reçu le 2 septembre 1659 et y passa la nuit.

Pierre Le Clerc, fils aîné, devint à sa majorité seigneur des Aulnais. Il était rentré dans les ordres et avait été reçu docteur en Sorbonne avant 1690. Le 14 septembre de cette année il rendit aveu, tant pour lui qu'au nom de son frère et sa sœur, au prince de Condé, baron de Candé, pour diverses terres et sa métairie du Houssay.

La terre des Aulnais paraît, d'ailleurs, être restée indivis entre lui et sa sœur jusque vers l'année 1716 ; jusqu'à cette date, on rencontre des actes, concernant cette seigneurie, rédigés alternativement au nom de l'un ou de l'autre.

La terre des Aulnais passa ensuite dans la famille de Laurens, par le mariage de Geneviève-Eulalie Le Clerc de Brion avec Pierre de Laurens, seigneur de Joreau et de Gennes, le 13 août 1731.

Louis-Auguste de Laurens, chevalier, seigneur de Joreau, était seigneur des Aulnais en 1773. Dans le cours de l'année 1783, il rendit hommage au comte de la Potherie, dont il se reconnaissait « homme de foy par cinq fois, deux liges et trois simples ; la première fois lige pour raison de son fief, terre et seigneurie des Aulnais. »

Cet aveu donne les détails suivants, la dernière description précise avant les destructions liées à la révolution et aux guerres de Vendée :

« *Premier, ma maison seigneuriale des Aulnais, composée de différentes pièces basses et hautes, une chapelle, cours, granges, portail auquel il y a pont-levis, tours, fuye avec canonnières et flancs, droit de forteresse, entourée et circuitée de grandes douves fort creuses et pleines d'eau, avec droit de pont-levis, contenant le tout ensemble environ six boisselées.*

Item, le grand jardin et verger, contenant quatre boisselées, joignant vers nord le chemin tendant à aller de ladite maison à celle de la métairie des Aulnais, et aboutant vers orient à la prée et douves dudit lieu.

Item, l'étang dudit lieu des Aulnais, en pré, contenant huit boisselées, joignant lesdites douves, terres et près cy dessus et cy après.

Item, le bois des Aulnais ou du Fourneau, contenant vingt-six boisselées et demie, tant en terre que bois, joignant vers orient la grande pré des Aulnais ; d'autre côté, la pièce du Fourneau, l'allée des Aulnais entre deux, et vers nord aux terres de la Verrie », etc.

Louis-Auguste de Laurens vivait encore en 1788. Après lui, la seigneurie des Aulnais échut à la seconde fille de Pierre de Laurens et de Geneviève-Eulalie Le Clerc. Ceux-ci avaient eu, de leur mariage deux filles, Elisabeth et Louise-Mélanie. Cette dernière épousa le 27 avril 1772, dans la chapelle du château de Joreau, Louis-René, marquis de Jousselin, capitaine d'artillerie, nommé colonel en 1782. Par son mariage il devint seigneur des Aulnais, titre qu'il transmit à son fils, Louis-Charles-Emmanuel, marquis de Jousselin, né le 25 octobre 1774, au Château de la Gaucherie-aux-Dames.

Le marquis de Jousselin est mort en 1854. Il avait épousé en 1795, au Château du Lavoir, Marie-Louise Hunault de la Chevallerie, et ils eurent deux fils et deux filles.

En 1843, après la mort de sa tante, Mademoiselle de Laurens, dite Mademoiselle du Lavau, le marquis de Jousselin abandonna ses biens à ses enfants et la terre des Aulnais fut attribuée à sa fille, Marie-Elisabeth (née en 1799 et décédée en 1859) qui avait épousé, en 1820, Magdelon-Hyacinthe du Buat. Celui-ci mourut à Loiré en 1843. Sa fille unique, Marie-Dieudonnée du Buat, mariée à Edouard-Marie, marquis de l'Espéronnière, devint à cette époque, propriétaire des Aulnais, par suite de la cession de biens que sa mère avait faite en sa faveur.

La famille de l'Espéronnière s'est éteinte avec le petit-fils de ce dernier, René-Antoine, marquis de l'Espéronnière de Vritz, le 8 janvier 1913. Nous pensons que la Cour des Aulnais fut achetée à cette époque par M. Cherrault, pharmacien à Vritz, qui la légua à sa petite-fille, Marie-Thérèse Besnié de Nantes, à qui nous l'avons achetée en 2011.

Sièges pendant la guerre de Vendée

Louis-Charles-Emmanuel, marquis de Jousselin prit part à la guerre de Vendée et fut nommé colonel du premier régiment des grenadiers à cheval de la garde royale.

Le Château des Aulnais devint une retraite habituelle des Chouans et fut attaqué et incendié par les Bleus à plusieurs reprises.

Le 18 thermidor an II (5 août 1794), les Patriotes, commandés par le général Decaen, y atteignirent les Chouans qui, après un combat, laissèrent vingt morts sur le terrain.

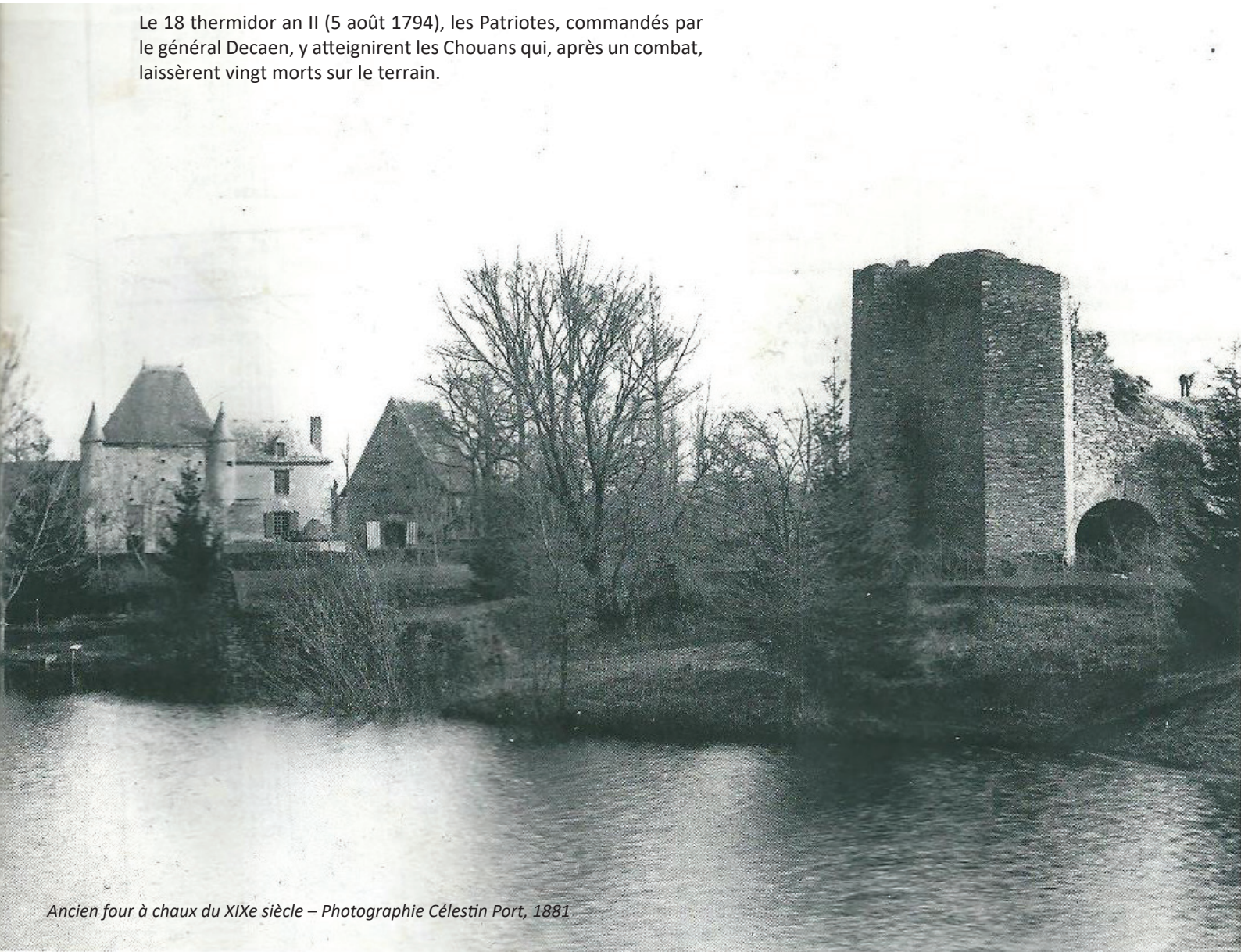

Ancien four à chaux du XIXe siècle – Photographie Célestin Port, 1881

La métairie de la Cour des Aulnays

Au début du XIXe siècle, l'ancien manoir devint la métairie de la Cour des Aulnays. Les pierres des anciens bâtiments, détruits à la Révolution, servirent à la construction d'un nouveau logis en 1801.

Il ne reste alors qu'une partie des anciennes constructions : une tour qui servait aussi de fuie, le châtelet transformé en bâtiment de service et quelques tourelles. Les douves sont desséchées et servent de pâture aux animaux de la ferme. La chapelle est dépouillée de ses ornements et transformée en grange à foin.

Exploitation de la carrière de l'étang

En 1862, un four à chaux avec machine à vapeur fut établi près de l'étang, pour l'extraction du dépôt de falun et de molasse coquillière s'y trouvant.

Un canal de trois à quatre pieds de profondeur sur un kilomètre de longueur fut creusé pour épuiser l'étang et faciliter l'exploitation de la carrière. Elle fut exploitée en location par le propriétaire de la Veuvrière (Angrie, 49) jusqu'en 1876, comme l'indique notamment Perron-Gelineau dans Candé ancien et moderne (15 février 1885). À cette époque, le calcaire s'épuisant, l'entreprise fut abandonnée et l'eau revint remplir la cavité d'environ un hectare.

Une partie des douves a été comblée pour la construction du chemin d'intérêt commun vers 1863, puis deux autres par les derniers exploitants agricoles habitant le lieu.

Tous les bâtiments à l'exception de la maison, ainsi que les douves sont inscrits au répertoire des monuments historiques le 18 septembre 1989.

Sources : Wikipedia,* Histoire de la Baronnie de Candé *du Comte René de L'Espéronnière, Célestin Port,* Candé ancien et moderne *par Perron-Gelineau, Archives départementales du Maine-et-Loire...

La Châtelet - Photographie Célestin Port, 1881

La Chapelle - Photographie Célestin Port, 1881

Pistes à creuser pour mieux connaître l'histoire

- sachant que la carrière de calcaire pour le four à chaux n'a été exploitée qu'entre 1862 et 1876, vérifier si durant ces années, la presse locale parle de la découverte du nid avec les œufs antédiluviens.
- le Comte de L'Espéronnière cite abondamment les Archives des Aulnaies comme source des informations qu'il donne. Il cite des extraits d'aveux dont il semble avoir possédé les parchemins originaux. L'auteur de l'ouvrage sur la famille de l'Espéronnière, édité vers 1880 (donc avant l'Histoire de la Baronnie de Candé) mentionne les documents et parchemins originaux que lui a confié le comte et qui se trouvaient au château de la Saulaye. Il serait extraordinaire de localiser ces archives ! Elles se trouvent peut-être encore aux mains d'une personne privée, ou encore chez un notaire ou dans des archives privées aux Archives départementales (rechercher à Angers en priorité).
- retrouver les originaux des documents rédigés par les Républicains pendant la Révolution Française et les Guerres de Vendée pour avoir plus de détails sur cette période et sur la destruction du château, pont-levis et chapelle notamment.
- retrouver l'auteur de la pièce jouée dans les années 50 et vérifier si les éléments nouveaux (noms des personnages, blason, etc.) ont un fondement dans la tradition orale locale ou si ce n'est qu'un effet littéraire.
- consulter les archives municipales et religieuses (relevé des délibérations, comptes rendus des réunions du bureau de bienfaisance, relevés du conseil de fabrique paroissial, procès-verbal de la paroisse). On y mentionne forcément à moment votre propriété et les gens qui y habitent ainsi que des *anecdotes*.
- consulter les minutes notariées
- continuer de chercher sur Gallica, aux archives, etc., en suivant toutes les pistes :
  - les différentes orthographes possibles des Aulnays (Aulnais, Aulnaies, Aulnois, Aulnaitz, Aulnoyz…)
  - les différents propriétaires et leurs épouses, en vérifiant les orthographes possiblement variables. Généalogies des différentes familles de propriétaires et blasons
  - continuer de rechercher des photos, gravures ou descriptions verbales de la Cour des Aulnays avant le comblement des douves, et autres travaux de l'époque agricole
  - deux livres au moins mentionnent l'existence d'une ancienne motte féodale à la Cour des Aulnays

Motte-Cheorcin (de la) des Aunais.

De sable à la fasce d'argent fleuronnée et contre-fleuronnée de six pièces de même.

Roger, mss. 995, p. 10. — Gencien, mss. 996, p. 49., d'après le cartulaire de la Primaudière, cite en 1248 un chevalier de la Motte portant : *d'argent à la fasce fleuronnée et contrefleuronnée de gueules de six pièces*, armes que Gaignières, Armorial, mss., p. 29, et le mss. 703 donnent aux la Motte des Aulnais. — Audouys, mss. 994, p. 122.

Extrait de *L'Histoire de la Baronnie de Candé* de René de L'Espéronnière : odile-halbert.com/Paroisse/Lesperonniere1/Lesperonniere-Challain.pdf, pages 47-65

le 12 janvier 1506, en l'honneur de saint Mathurin et de sainte Barbe, par Charles de la Motte, est encore debout et sert de grange.

FABRICATION DE CHAUX AUX AULNAIES

Il existe un dépôt de molasse coquillière ; on y a creusé, vers 1862, un canal de trois à quatre pieds de profondeur sur un kilomètre de longueur, pour épuiser l'étang et en faciliter l'exploitation, qui avait été entreprise par MM. de la Brosse, qui exploitaient en même temps les fours à chaux de la Veurrière, en la commune d'Angrie.

ŒUFS ANTÉDILUVIENS

Pendant l'exploitation, on a trouvé, au fond de la carrière, à environ douze mètres de profondeur, sur le schiste, sous la première couche de calcaire, un nid d'oiseau avec 4 œufs, le tout pétrifié. Nous laissons aux antiquaires l'honneur de trouver l'âge de ces œufs.

la légende du lys d'or

Version transcrite par René de l'Espéronnière dans l'Histoire de la Baronnie de Candé :

« *Une poétique légende s'attache à l'étang des Aulnays. On raconte que le jour de la Saint-Jean, au lever du soleil, un lys d'or émerge du milieu de la nappe d'eau et replonge à l'instant où le disque entier apparaît au-dessus de l'horizon. Nous ignorons l'origine de cette croyance populaire, reposant peut-être sur un fond historique plus ou moins altéré ; autrefois des vieillards disaient avoir été témoins de la courte et merveilleuse apparition, mais aujourd'hui les yeux ne sont plus aussi clairvoyants qu'au temps passé.* »

Version d'une pièce de théâtre, écrite et jouée en 1958 dans le bourg de Challain-la-Potherie :

« Gens de Challain et d'alentour
Écoutez la belle histoire
De la brune Jolaine
Du manoir des Aulnays

Fidèle à son honneur
Faisant fi de la gloire
Pure… elle mourut
Par un traître frappée

Blanche comme le Lys
Du blason de ses Pères
Elle apparaît ainsi à la Saison d'été

Quand se lève l'aurore
Juste aux premiers rayons
Que darde le soleil
C'est l'heure !

La brise transparente
Nimbe les grands roseaux
L'eau bouillonne
Un lys d'or apparaît
Sur l'étang qui frémit

Croyez que je l'ai vu
Allez le voir vous-mêmes
Le Lys d'Or des aïeux
Qui fleurit aux Aulnays

Complainte du Lys d'Or

1

Mesdames, Messieurs, plaise à vous d'écouter
Une complainte que je viens vous conter
Faites silence
Tous
Petits et grands
Je vous dirai cela bien simplement

Il y a longtemps au pays de chez nous
De beaux castels s'élevaient un peu partout
Nobles Seigneurs et gentes Damoiselles
En cour d'amour chantaient des ritournelles

2

Vivait heureuse au Manoir des Aulnays
Près de son Père qui tout bas l'adorait
Brune Jolaine
La plus jolie
Des châtelaines de tout le pays

Mais vint le traître qui par jalousie
Tua l'enfant près de l'étang fleuri
De nénuphars tout blancs
Dans l'air léger
D'un matin de printemps, doux, embaumé

page suivante : La Légende du Lys d'Or *calligraphiée par Isabelle Leroy*

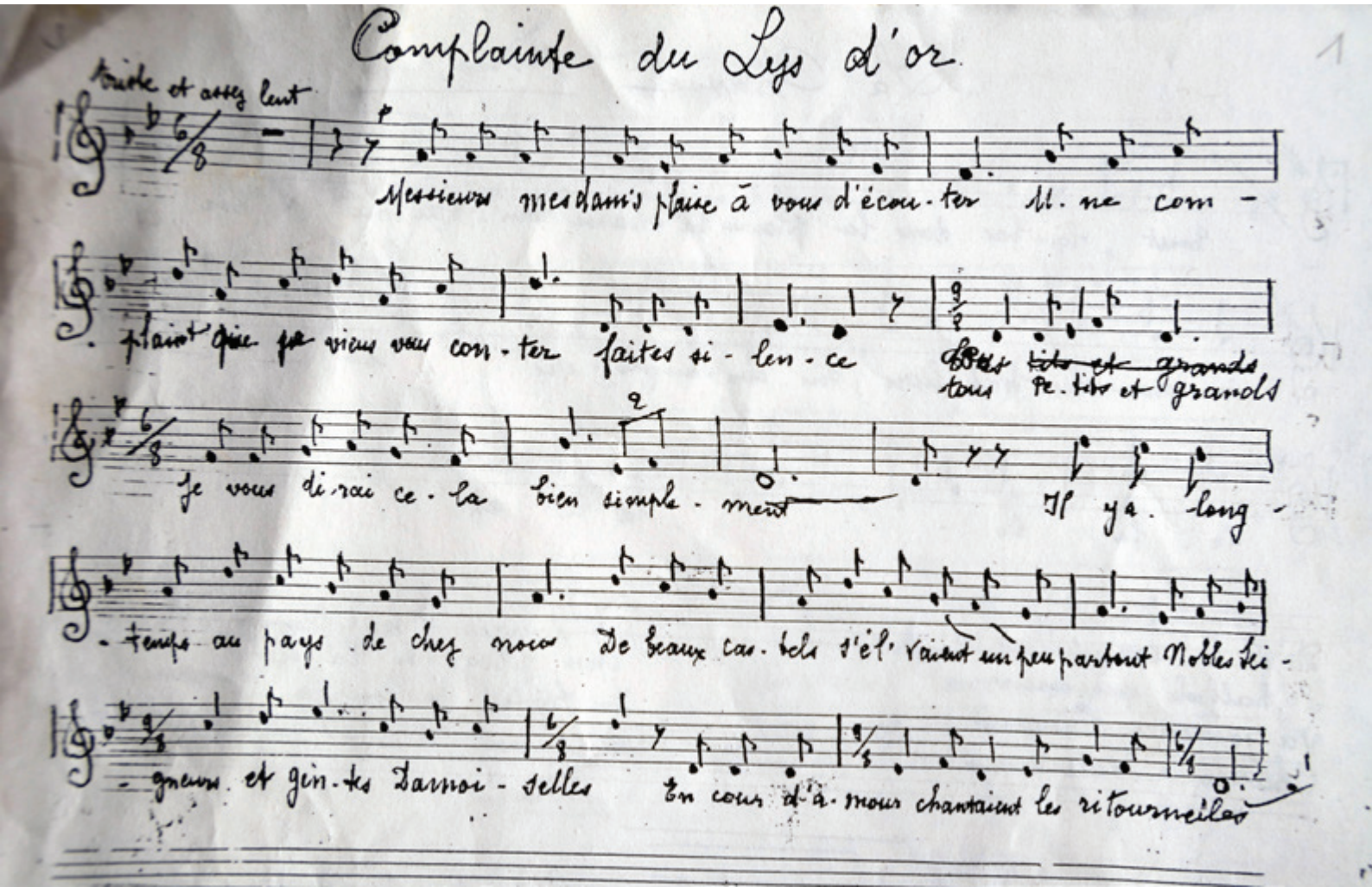

Legende du Lys d'Or

On raconte qu'à l'aube de la Saint Jean, un lys d'or emerge au milieu de l'etang de la Cour des Aulnays & disparait dès que le soleil s'eleve au dessus de l'horizon. Ce serait l'ame de la fille d'un lointain Seigneur des Aulnais, parti pour la croisade. L'intendant felon de son pere, voulant la contraindre au mariage pour s'emparer des titres de propriete, l'enferma dans la tour où elle mourut, fidele à son pere & aux Aulnays.

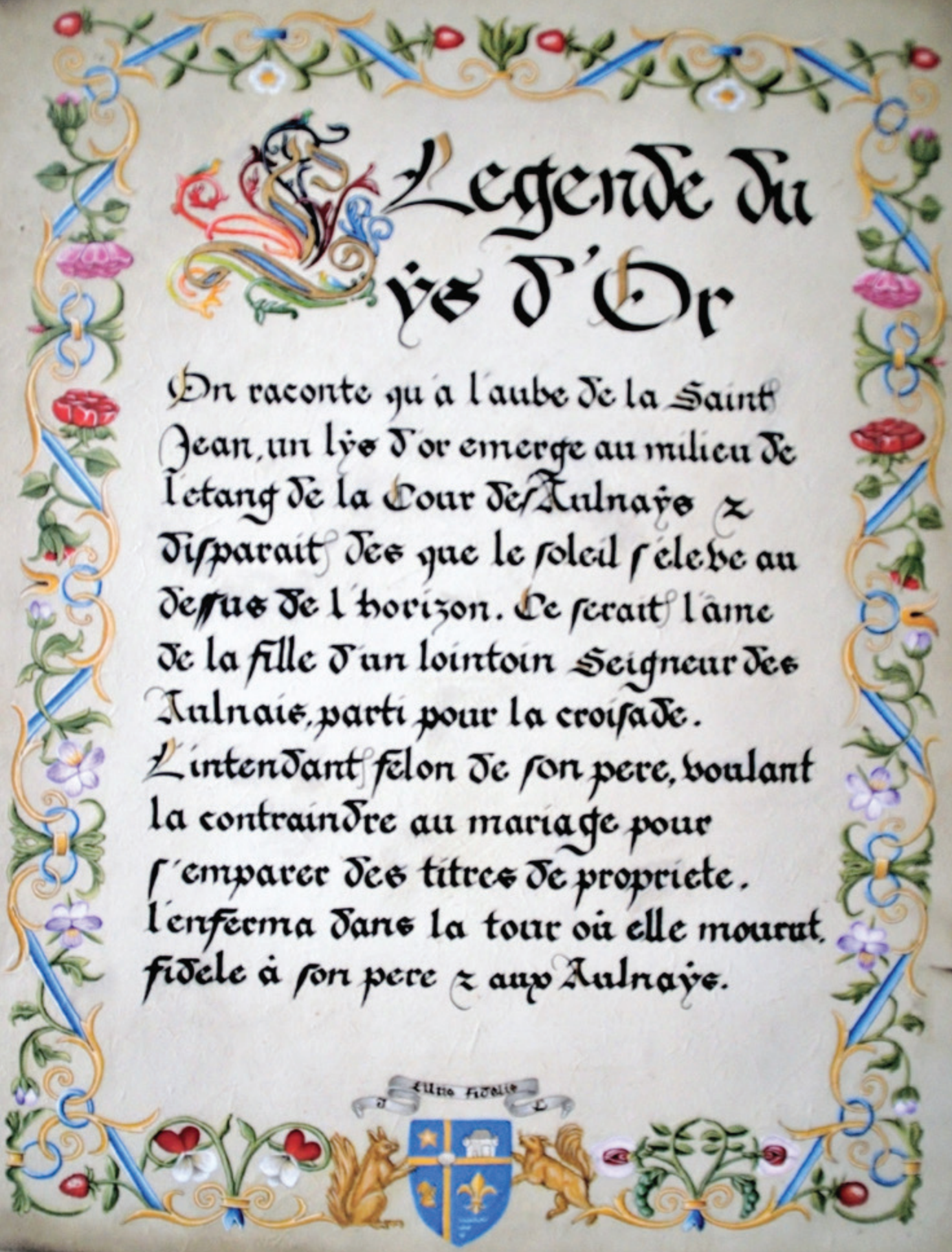

un projet inscrit dans les principes de la permaculture

La permaculture est un système de conception basé sur une éthique et des principes qu'on peut utiliser pour concevoir, mettre en place, gérer et améliorer toutes sortes d'initiatives individuelles, familiales et collectives en vue d'un avenir durable.

La permaculture repose sur trois principes fondamentaux :

- prendre soin de la terre : ne plus opposer rendement et écologie mais les additionner
- prendre soin de l'homme : travailler avec son soi intérieur et avec les autres. Unir les forces afin qu'individualité et action collective soient en équilibre
- partager équitablement : créer une abondance écologique, alimentaire, financière, émotionnelle. Additionner les concepts de capital et social pour produire une abondance

On les retrouve dans la plupart des sociétés traditionnelles.

La Fleur Permaculturelle

Le parcours permaculturel commence avec l'éthique et les principes de conception, et progresse à travers les domaines clés nécessaires à la création d'une culture durable. La trajectoire qui évolue en spirale raccorde ces domaines, en progresse depuis le cadre personnel et local jusqu'au collectif et au global.
En cliquant sur les pétales, on pourra découvrir un certain nombre d'exemples de domaines, de systèmes de conception ainsi que solutions qui sont généralement associés à la permaculture au sens large.

Soins à la Nature et à la Terre

Jardinage bio-intensif
Jardin-forêts
Collectionner les graines
Agriculture biologique
Biodynamie
Agriculture naturelle
Collecte des eaux de ruissellement (Approche "Keyline")
Gestion holistique des pâturages
Agriculture en succession naturelle (NSF)
AgroForesterie
Foresterie naturelle
Aquaculture intégrée
Chasse & cueillette sauvage
Droit de glanage

Habitat

Maisons passives
Matériaux naturels
Collecte et réutilisation de l'eau
Bioarchitecture
Bâtiments semi-enterrés
Prise en compte des risques naturels
Autoconstruction
Langage des formes

Outils & Technologie

Réutilisation et recyclage inventif
Outils à main
Vélos et vélos électriques
Foyers à bois efficaces et peu polluants
Valorisation énergétique des déchets organiques
Gazéification du bois
Valorisation des déchets forestiers en charbon de bois
Cogénération
Micro-turbines et micro-éoliennes
Énergies renouvelables raccordées au réseau
Stockage d'énergie
Ingénierie de la transition

Enseignement & Culture

Enseignement à domicile
Écoles Waldorf
Musique et création artistique participative
Écologie sociale
Apprentissage "en faisant"
Culture de la transition

Santé & Bien-Être

Accouchement à domicile et allaitement maternel
Médecines complémentaires et holistiques
Yoga, Tai Chi et autres disciplines
Réconcilier le corps et l'esprit
Sens du lieu, renouveau des cultures indigènes
Dignité dans la mort

Finances & Économie

Monnaies locales et régionales
Covoiturage et voitures partagées
Épargne solidaire et commerce équitable
Marchés de producteurs et AMAPs
WWOOF et réseaux similaires
Quotas d'émission négociables
Analyse du cycle de vie, bilan carbone

Foncier & Gouvernance

Coopératives et associations
Pratique de l'écoute et du consensus en réunion
Habitat collectif et éco-villages
Propriété aborigène, et droits d'usage traditionnels

permacultureprinciples.com

HOLMGREN DESIGN SERVICES
www.holmgren.com.au

This work is licensed under the Creative Commons Attribution-Noncommercial-No Derivative Works 3.0 Australia License. To view a copy of this license, visit http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/au/ or send a letter to Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California, 94105, USA. The 'permaculture flower' has been adapted from David Holmgren's book, Permaculture: Principles & Pathways Beyond Sustainability/ Permaculture Flower Poster v3.0

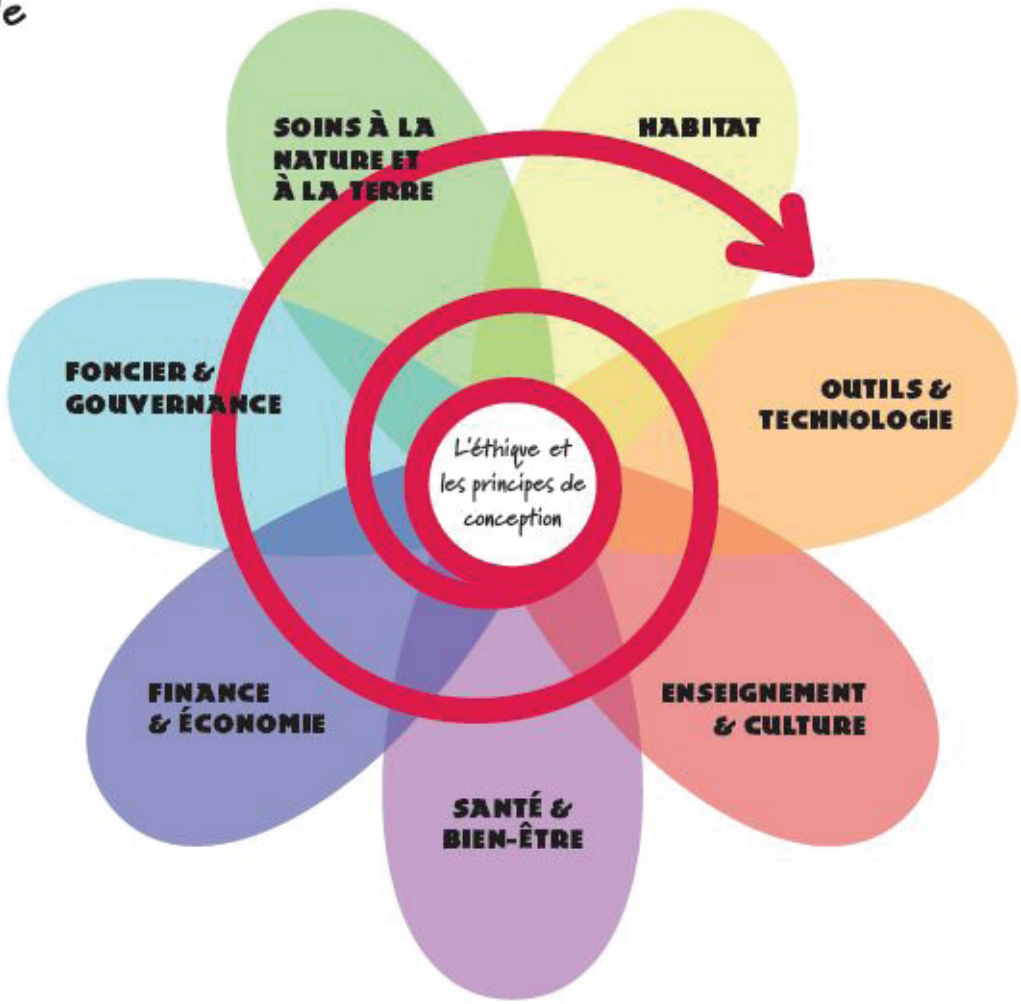

Source : permacultureprinciples.com

Les principes éthiques sont des mécanismes issus d'une évolution culturelle qui tempèrent nos égoïsmes instinctifs et nous permettent de mieux comprendre les conséquences bonnes ou mauvaises de nos actes. Plus l'humanité sera puissante et plus l'éthique sera primordiale pour assurer notre survie biologique et culturelle à long terme.

Les principes éthiques de la permaculture ont été inspirés de travaux de recherche sur les bases éthiques des communautés, retenant les leçons de peuples qui ont réussi à vivre en équilibre avec leur environnement beaucoup plus longtemps que les civilisations récentes. Ceci ne veut pas dire qu'il faut oublier les grands enseignements de l'époque moderne, mais que pour réussir la transition vers un avenir durable, il nous faudra prendre en compte des valeurs et des concepts qui sont en dehors des normes culturelles actuelles.

Il y a autant de définitions et de principes de la permaculture que d'individus. Chacun est invité à définir les principes qui correspondent à son terrain, son environnement, sa motivation et sa manière de vivre, ainsi que de sa propre compréhension.

Source : permaculturepriniples.com

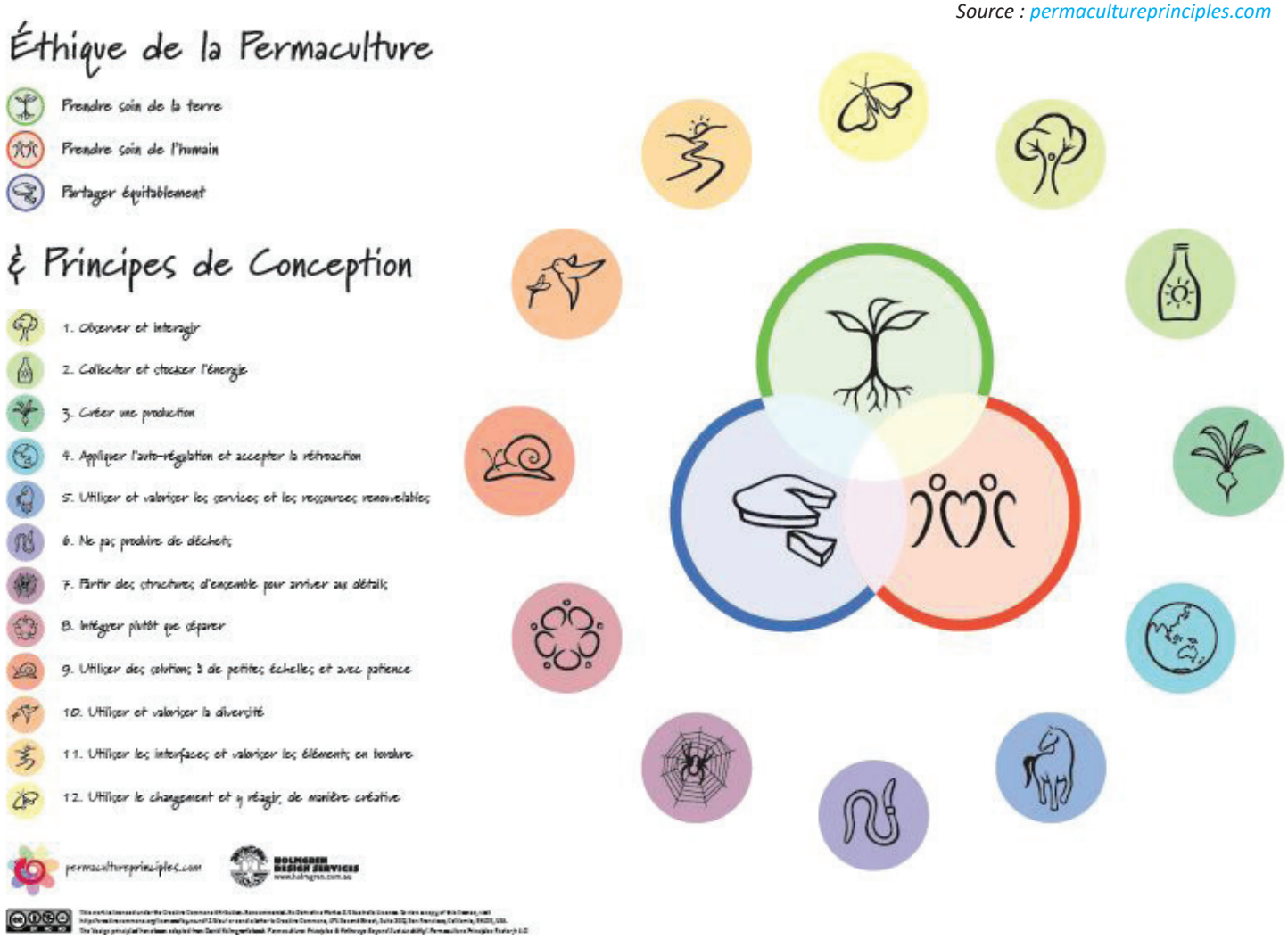

Principes permaculturels de La Cour des Aulnays, inspirés par ceux de Bill Mollison et de David Holmgren, fondateurs du concept de la permaculture

Observer et interagir

En prenant le temps de s'impliquer avec la nature, il est possible de concevoir des solutions adaptées à chaque situation.

Le problème est la solution

Puisque la stabilité, la richesse, la résilience, et surtout l'efficacité d'un système repose sur les interconnexions entre ses éléments, si l'on rencontre un problème à un moment donné dans le système, c'est qu'une connexion manque entre certains éléments. Pour le résoudre, il faut donc relier l'élément problématique à un autre, quitte à l'introduire, et le problème d'un élément devient la solution d'un autre.
(Source : Wikipédia Bill Mollison)

Collecter et stocker l'énergie

Il est prévu de mettre en place différents équipements d'exploitation des énergies renouvelables afin de rendre le site plus autonome en termes d'énergie.

Emplacement relatif

Le design consiste à placer chaque élément d'un système de façon à ce qu'il soit connecté de manière optimale aux autres éléments, c'est à dire là où ses besoins seront comblés et ses productions utilisées. Placé de façon adéquate, chaque élément d'un système peut avoir une multitude d'utilisations. Par exemple, les douves et l'étang peuvent servir de récupération et de stockage d'eau, à produire des poissons et des plantes, à stocker la chaleur, à réfléchir la lumière du soleil, à fournir une protection aux canards et autres oiseaux…

Chaque fonction est assurée par plusieurs éléments

La redondance est un gage de stabilité du système. Par exemple, un chauffage solaire sera doublé d'un chauffage d'appoint, un poêle de masse utilisant du bois, mais aussi d'une petite éolienne utilisant l'énergie du vent.

Se mobiliser pour un résultat

On ne mobilise matières premières, matière grise et force de travail que pour un résultat. Il est de plus entendu à la Cour des Aulnays que le résultat recherché ne relève pas du profit financier mais du profit humain et/ou écologique.

Appliquer l'autorégulation et accepter la rétroaction

En d'autres termes, la permaculture est plus un champ d'exploration qu'une technique arrêtée, en constante évolution elle doit savoir remettre en causes ses pratiques et constamment chercher à les améliorer.

Utiliser et valoriser les services et les ressources renouvelables

Faire la meilleure utilisation de l'abondance de la nature pour réduire notre consommation de produits manufacturés et notre dépendance vis-à-vis des ressources non renouvelables.

Ne pas produire de déchets

L'objectif à terme est d'atteindre zéro déchet produit. Nous pratiquons le recyclage, le tri sélectif et le compostage, il nous faut encore davantage limiter l'arrivée d'emballages plastiques non recyclables.

Prévoir l'efficacité énergétique

Les énergies internes et externes au système doivent être étudiées et gérées efficacement. Par exemple, un vent froid venant d'une direction sera arrêté par une haie judicieusement placée. C'est notamment dans ce but que nous plantons des haies bocagères en périphérie de la propriété. Sur le terrain, nous placerons les éléments suivant l'attention qu'ils requièrent, comme par exemple un potager au plus près de la maison.

Circulation d'énergie

La permaculture privilégie le recyclage de l'énergie, de l'eau et des nutriments sur le site, pour préserver sa fertilité. Durant chaque cycle, la récupération, le stockage et l'utilisation maximale sont encouragés. Par exemple, l'eau du puits sera stockée dans une citerne surélevée pour la conduire par gravitation et l'utiliser dans des endroits situés plus bas.

De l'ensemble aux détails

L'aménagement des espaces verts se fait en harmonie avec les systèmes observés dans l'espace naturel, qui deviennent la colonne vertébrale de nos designs et affinés à mesure que nous progressons. La source d'inspiration pour le potager et pour une grande partie des espaces verts est la forêt naturelle. Le parti-pris de La Cour des Aulnays est de suivre les évolutions naturelles et de minimiser l'intervention humaine.

Utiliser et valoriser la diversité

La diversité réduit la vulnérabilité à une variété de menaces et tourne à son avantage la nature unique de l'environnement dans lequel il réside. Ainsi nous nous efforçons de préserver la biodiversité existante, dans chacun des biotopes de la propriété, mais aussi de l'enrichir en implantant des variétés végétales nouvelles. La diversité florale permet ainsi de favoriser la diversité animale.

Travailler avec la nature plutôt que contre elle

Intégrer plutôt que séparer

Choisis et placés aux bons endroits, les éléments développent entre eux des relations d'entre-aide. A titre d'exemple, citons les associations de plantes au potager de plus en plus connues et conseillées, comme les œillets d'Inde avec les tomates. De même le tas de compost végétal près du potager attire les limaces et escargots dont la fonction est de décomposer en premier es déchets végétaux, ainsi ils sont moins tentés de s'attaquer aux plantes du potager.

La reconstitution de haies bocagères est un autre exemple illustrant ce principe. Le premier stade est d'y mettre en tas des branches coupées, ce qui permet de les utiliser utilement plutôt que les brûler ou les envoyer à la déchetterie. Dans ces tas de branches, les premières plantes à s'installer sont les ronciers, genêts et ajoncs, donnant une allure d'abandon. Cependant sous ce couvert, des graines peuvent germer et se développer, notamment grâce aux branches de départ. Un potentiel important de jeunes arbres et arbustes est présent pour la formation d'une haie future. Et tout au long de son développement, elle constitue ainsi un biotope très riche et favorable à beaucoup d'espèces animales également.

Utiliser des solutions à petite échelle et avec patience

Plus faciles à maintenir que les gros systèmes gourmands en énergies de maintenance, les systèmes lents et petits permettent un meilleur usage des ressources locales tout en produisant des résultats durables.

Faire le plus petit effort pour le plus grand changement

En analysant toutes les fonctions d'un élément, on se rend souvent compte qu'il peut remplir des services qui nous demandait du travail, ou des apports extérieurs. Par exemple, les animaux herbivores de la Cour des Aulnays gèrent l'enherbement et nous évitent ainsi d'acheter une tondeuse.

Effet de bordure

Les bordures sont des zones à privilégier, car elles bénéficient des apports des systèmes qui les composent et possèdent des caractéristiques singulières supplémentaires. En témoignent les lisières de forêts. Les bordures constituent aussi les limites au sens figuré (ressources, règlementation) dont nous nous efforçons de tenir compte.

Utilisation et accélération des successions écologiques

La nature tend à complexifier le milieu jusqu'à atteindre un stade climacique où suffisamment d'éléments interconnectés permettent la résilience et la soutenabilité du système. En reproduisant et favorisant ces mécanismes, le permaculteur assure la pérennité de son système, par exemple en préparant la terre pour la culture grâce à un paillage fait de paillis et de compost pour améliorer le sol.

Utiliser le changement et y réagir de façon créative

On peut avoir un impact positif sur des changements inévitables en observant attentivement et en intervenant au bon moment.

Étang de la Cour des Aulnays

la cour des aulnays, écolieu en devenir

Un écolieu (ou un écovillage) est un site structuré autour d'un hameau, d'une ancienne ferme, ou d'un bâtiment isolé à la campagne, ayant choisi de suivre les principes de l'écologie, et en mesure d'accueillir comme passagers ou comme résidents des personnes souhaitant y participer où y séjourner. Un écolieu peut exercer (ce n'est pas une condition) une activité économique et lucrative locale, une activité d'autosubsistance, etc. C'est le choix des valeurs humanistes qui va être à l'origine de la création d'un écolieu. Ces valeurs sont essentiellement celle de l'être primant sur l'avoir et le paraître. Il ne suffit donc pas d'avoir une maison écologique avec des chambres d'amis et de manger bio pour être un écolieu. Il ne suffit pas non plus de partager les mêmes concepts généraux sur l'écologie, le même beau paysage, et la tondeuse à gazon, pour réaliser un écolieu vivable.

Les écolieux se fondent sur des valeurs comme l'autonomie, l'ouverture, le respect de la nature, des autres et de soi, la solidarité et la liberté de croyance individuelle.

Ainsi à La Cour des Aulnays, la rénovation des parties historiques, l'aménagement des parties habitables et la construction d'habitats légers en auto-construction respectent les principes de l'écoconstruction ce qui convient parfaitement au respect d'un lieu historique. Nous n'utilisons par exemple que des matériaux écologiques et le plus possible locaux ou recyclés.

Une autonomie du lieu sera mise en place progressivement par l'utilisation de panneaux solaires et photovoltaïques, l'installation d'une mini-éolienne, la récupération et filtration de l'eau de pluie et du puits, le traitement des eaux usées par phyto-épuration (système de traitement des eaux utilisant des plantes (généralement plantes macrophytes), des substrats et des microorganismes au sein d'une zone humide artificielle). Les systèmes de phytoépuration permettent un système d'assainissement individuel et indépendant, en plus d'être totalement écologique. À La Cour des Aulnays nous prévoyons d'aménager un ou deux bassins qui déverseront l'eau pure ensuite dans les douves dont nous recreuserons une des parties bouchées.

Les outils à main sont privilégiés pour limiter la consommation en énergie. Nous pratiquons aussi beaucoup la récupération et le recyclage. Nous nous efforçons de mettre en œuvre, chaque fois que c'est possible, des techniques et des matériaux utilisés dans le passé.

Après avoir débarrassé le site de tous les déchets (au moins en surface) résultant des deux cents dernières années d'exploitation agricole (plus de 450 pneus, d'innombrables bâches, ficelles, barbelés, etc.), nous aménageons petit à petit et entretenons les cinq hectares de la propriété avec l'objectif de préserver et d'enrichir la biodiversité végétale et animale. Cela passe par le respect du sol, la gestion de l'eau, l'implantation de ruches et d'hôtels à insectes ainsi que d'abreuvoirs divers, l'accueil de hérissons sauvés par l'association SOS Hérissons 49, la préservation des corridors écologiques, la création d'un potager et d'un verger pour tendre vers l'autonomie alimentaire, la plantation de haies bocagères et de prairies mellifères.

la cour des aulnays, un lieu ouvert et participatif

Bénévolat

Le bénévolat est une activité non rétribuée et librement choisie qui s'exerce en général au sein d'une institution sans but lucratif (ISBL), dans ce cas, l'association des amis de la Cour des Aulnays, dont l'objet est la sauvegarde du patrimoine historique et bâti mais aussi naturel et immatériel. L'étymologie du mot vient du latin « benevolus » qui signifie « bonne volonté ».

Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur des bénévoles, lesquels s'impliquent dans les domaines d'activité sans rémunération de l'association, aussi divers que la culture ou les loisirs, la sauvegarde du patrimoine, la défense de l'environnement et de la biodiversité ou encore l'éducation.

Pour que toutes les manifestations organisées par l'association voient le jour il y a un peu de travail en amont et en aval. La participation des bénévoles de l'association est toujours précieuse. Il faut juste un peu de temps et de bonne volonté pour des tâches simples comme faire du ménage et mettre en place l'éclairage dans la chapelle ou d'autres locaux, aide à la préparation du buffet, rangement après les évènements, etc. Mais aussi participer à la communication (affiches, bouche à oreille, partage des informations), accueil du public…

Nous recherchons notamment des personnes pouvant être formatrices sur un chantier participatif, des historiens professionnels ou amateurs pouvant nous aider dans les recherches historiques, des personnes compétentes en communication, ou tout simplement des volontaires pour partager cette belle aventure.

Woofing

« *C'est en 1971, à l'initiative de Sue Coppard que naît le Wwoofing. Citadine anglaise en mal de nature, elle prend l'habitude de s'échapper le week-end à la campagne en proposant – en échange du gîte et du couvert – de participer aux activités des fermiers qui l'accueillent. La nouvelle se répand, le nombre de fermiers désireux d'ouvrir ainsi leurs portes s'accroît et de fil en aiguille, cette idée devient un concept mondial d'écovolontariat.* »

La Cour des Aulnays accueille déjà régulièrement des woofers attirés par le patrimoine, l'objectif d'écolieu ou de site permaculturel ou encore les événements culturels. Il est prévu de publier un profil sur le site international du Wwoofing, mais aussi sur Workaway.com, afin d'avoir toujours un.e ou deux woofers sur le site et permettre ainsi une organisation plus efficace du quotidien.

transmission de savoirs

La transmission et le partage de savoirs fait partie intégrante du projet d'ensemble de la Cour des Aulnays. Cela peut se faire sous forme de conférences ou de débats, de projection de documentaires, de stages ou de chantiers.

Nous sommes aussi en train de travailler sur la signalétique du lieu afin de mieux en expliquer l'organisation et sensibiliser les visiteurs aux objectifs du projet. Cela permettra une meilleure compréhension et adhésion aux règles de vie du lieu, et que chacun ait les moyens de participer.

Nous proposons régulièrement aux personnes intéressées de participer à des chantiers participatifs sur différents thèmes, qui sont autant d'occasions d'apprentissage et de partage d'expérience. En effet, l'objectif des chantiers participatifs, même s'ils contribuent à l'avancée des travaux, restent principalement la transmission de savoirs. Ils incluent donc toujours une partie théorique explicative, chacun peut essayer les différentes parties du chantier, et le rythme est avant tout humain et convivial, le rendement n'étant pas l'objectif principal.

Certains chantiers plus spécifiques, qu'il est nécessaire de terminer rapidement ou qui nécessitent des compétences ou des prises de risques plus importantes, se font avec moins de participants, et sont moins à vocation pédagogique.

Il est prévu de mettre en place des partenariats avec des centres de formation dans la restauration et le compagnonnage du devoir par exemple, pour organiser des chantiers écoles encadrés.

Chantiers organisés depuis 2013

2013 Démolition d'une chape en béton dans le salon pour mettre à jour la vieille terre cuite, pose d'une fenêtre à l'est, démolition d'un carrelage des années cinquante dans le hall d'entrée et pose de terre cuite, travaux électriques avec la mise en place d'un tableau électrique aux normes, réalisation d'une prise de terre, débroussaillage, pose de serrures, plomberie dans la cuisine.

2014 Nettoyage des douves et débroussaillage, transport de terre récupérée dans le fond des douves vers le potager, dépose des ardoises du préau, vidage des poubelles, dépollution de la douve proche de la chapelle, construction d'une toilette sèche près de l'étang, démolition des mangeoires en béton de l'étable, maçonnerie d'un jambage éboulé, isolation sous toiture dans l'escalier, abattage d'un noyer trop proche d'un bâtiment dans la cour, ponçage des poutres dans la maison, mise en place première butte en lasagne dans le potager, plantations d'arbres, aménagement des chambres, pose de rideaux, mise en place d'une pompe dans le puits.

2015 Maçonnerie d'un jambage éboulé, électricité dans les dépendances, ponçage de volets et de fenêtres, reprise du masticage de fenêtres, étanchéité autour des fenêtres, construction d'estrades en palettes dans la chapelle et l'ancienne étable, obturation en plexiglass d'une grande baie ogive de la chapelle, plantation d'arbres, installation de trois ruches, construction d'une pyramide de fraises, d'une spirale aromatique, pose de clôtures dans la prairie pour accueillir des chevaux, abattage d'un pin à l'entrée de la chapelle et d'un peuplier menaçant pour la chapelle, sauvegarde de la toiture de la chapelle par réparation de la charpente et couverture partielle par Monsieur Naudin, artisan à Angrie, organisation d'une collecte de graines dans l'idée de réaliser une bourse d'échange, organisation du compost, plantations d'arbres.

2016 Vidage des dépendances, rangement, évacuation en déchetterie, rangement du foin, aménagements atelier et étable avec des palettes, porte salle à manger, dépose couverture préau, plantation arbres, réalisation d'une armoire à insectes, construction de toilettes sèches, construction de meubles en palettes, peinture à la farine, étayage des zones menaçantes, plantations d'arbres, enduit chaux chanvre dans la maison.

2017 Jambage porte étable, meubles de jardin en palettes, récupération fenêtres, fabrication de yourtes en bambou, fabrication d'un rocket-stove, enduit chaux chanvre dans la maison, récupération d'arbres tombés dans l'étang, organisation du tri des déchets, plantations de haie bocagère, bourse d'échange de plants et de graines, plomberie dans la salle de bain.

Montage d'une yourte dans le pré, 2017

Événements & stages

Nous participons aussi lorsque nous le pouvons à des opérations locales ou nationales autour de la sensibilisation à l'environnement comme lors de :

- La Nuit de la Chauve-Souris avec Pascal Bellion, naturaliste de la Ligue des Chiroptères (août 2014)
- La Fête de la Nature (mai 2015)
- Pas de printemps sans ailes (comptage des hirondelles, printemps 2014-2015)

La Fête des Alternatives Concrètes en mars 2017 a permis de proposer une vingtaine d'ateliers divers sur le thème de l'autonomie, des alternatives d'auto-suffisance accessibles à tous et de la permaculture, avec en plus une conférence sur les monnaies locales avec Bruno Delabie de Belgique ainsi que la projection de documentaires abordant les mêmes questions :

- *Une année au jardin bio* éditions Terre Vivante
- *Herbe* de Matthieu Levain et Olivier Porte
- *Solutions locales pour un désordre global* de Coline Serreau
- *Demain* de Cyril Dion et Mélanie Laurent
- *En quête de sens* de Nathanaël Coste et Marc de la Ménardière
- *Le Monde selon Monsanto* de Marie-Monique Robin

Nous organisons aussi régulièrement des stages divers sur des techniques particulières, incluant toujours une partie théorique et accordant toujours plus de place à la pédagogie qu'à la productivité :

- reconnaître et cuisiner des plantes sauvages comestibles
- diététique en accord avec les saisons, inspirée par la médecine traditionnelle chinoise
- plessage, création d'andains et autres clôtures en bois/branches
- soudure
- réparation de ruches
- fabrication de flexyourte, rocket-stove…
- plantation de haies bocagères
- fabrication d'une butte en lasagne au potager
- fabrication de bacs de tri sélectif des déchets, de bacs à compost, de toilettes sèches…
- fabrication de meubles en palettes
- fabrication et utilisation de peinture à la farine pour les boiseries

chantiers futurs visant l'autosuffisance

1. Filtration de l'eau du puits

   Constat : besoins importants (association, locations, bénévoles, animaux, potager) donc coût important.

   Moyen : puits existant, jamais à sec jusqu'ici et servant déjà à alimenter le potager à l'aide d'une pompe et de tuyaux d'arrosage.

   Système choisi : filtration lente

   Travaux nécessaires : raccordement, tranchée, plomberie, pompe, surpresseur…

2. Alimentation électrique : panneaux solaires ou photovoltaïques complétés par une petite éolienne.

3. Système d'épuration phyto-sanitaire (deux bassins derrière la maison s'écoulant dans les douves recreusées) Penser évacuation de la maison, étages compris et des autres bâtiments.

4. Récupération d'eau de pluie par gouttière où c'est possible ou par drainage aux pieds des bâtiments historiques

5. Isolation de la maison (huisseries, greniers, sols de l'arrière-cuisine, cuisine, salle de vie, murs) :

   Greniers -> gain de 160 m² habitables

   En général -> économies en termes de chauffage, meilleur rendement et confort, locations et autres utilisations optimisées sur l'année

6. Transformation du préau en jardin d'hiver -> gain de 100 m² habitables, salle de fêtes à louer, apport de chaleur/isolation pour le reste de la maison, surtout le rez-de-chaussée)

7. Compostage avec récupération de chaleur et de biogaz (cuve anaérobie dans le jardin d'hiver, récupération et diffusion de la chaleur, récupération et utilisation du méthane) -> économies et meilleur rendement du chauffage, économies en gaz (cuisine)

8. Toilettes sèches (séparateur liquides/solides, distributeur de sciure, trappe et monte-charge pour vider, etc) -> Plus fonctionnels et utiles

9. Fabrication de rocket-stoves pour la maison et les éco-gîtes puis dépendances -> économies et meilleur rendement/confort

10. Éco-gîte en flexyourte (coût zéro) – dortoir ou habitation individuelle utilisable pour location ou woofers

11. Éco-gîte enterré (coût zéro si possible) – idem

12. Auto-suffisance alimentaire : enrichissement du potager et du verger

13. Conservation des aliments (pièce froide dans l'arrière-arrière cuisine)

14. Outillage et équipements écologiques (hache-paille, four solaire, séchoir solaire, stérilisateur à bois, vélo pour recharger les téléphones…) -> minimiser les consommations électriques, retrouver des techniques anciennes en harmonie avec l'histoire du lieu, et en lien avec les principes d'écoconstruction et d'écologie.

15. Objectif zéro déchet (perfectionner le tri, organiser les achats, établir une liste de fournisseurs locaux avec contacts, prix, horaires, etc.) -> économies + sensibilisation du public à la question des déchets + montrer des alternatives concrètes

Projet d'aménagement de la Cour des Aulnays

Ce plan montre la propriété de La Cour des Aulnays avec les bâtiments actuels, mais aussi les yourtes et autres habitats alternatifs qu'il est prévu d'y installer. Ils serviront aux visiteurs, woofers et autres bénévoles, mais pourront aussi être loués comme éco-gîtes.

antispécisme et transpécisme

La Cour des Aulnays est un lieu antispéciste et transpéciste.

L'antispécisme est un mouvement datant des années 1970, qui affirme que l'espèce à laquelle appartient un animal n'est pas un critère pertinent pour décider de la manière dont on doit le traiter et de la considération morale qu'on doit lui accorder. L'antispécisme s'oppose au spécisme qui place l'espèce humaine avant toutes les autres.

Le mot *spécisme* (ou *espécisme* — *speciesism* en anglais) a été introduit en 1970 par le Britannique Richard D. Ryder et repris en 1975 par le philosophe utilitariste Peter Singer. Il désigne une forme de discrimination concernant l'espèce, mise en parallèle avec toutes les formes de domination d'un groupe sur un autre (racisme, sexisme, etc.).

En pratique, selon l'antispécisme, le spécisme justifie l'exploitation et l'utilisation des animaux par les humains d'une façon qui ne serait pas considérée comme acceptable s'il s'agissait d'humains. Ainsi, selon l'antispécisme, le spécisme est une idéologie condamnable, et un mouvement de libération animale est nécessaire pour y mettre un terme.

À La Cour des Aulnays les nombreux animaux cohabitent dans la plus grande liberté possible. La famille comprend des animaux domestiques : Hélios, Nikke et Cléo, les trois chiens, Minette, Lilys, Ghibli, Losange, Totoro, Duvel et Dali, les sept chats, mais aussi des animaux dits de ferme comme Lolita la poule, Konrad le coq et Lorenz le canard, Marie-Louise, Boubou et Bijou les trois chèvres, Embla, Jodis et Lif les trois brebis, Clochette la truie vietnamienne, Mumin la vache et Pomette et Elba les deux vieilles juments en pension.

Hélios, Nikke, Cléo, Minette, Lilys, Ghibli, Losange, Totoro, Duvel, Dali, Lolita, Konrad, Lorenz, Marie-Louise, Boubou, Bijou, Embla, Jodis, Lif, Clochette, Mumin, Pomette, Elba

Certains animaux sont issus de sauvetages d'exploitations agricoles entre autres, ou hérités. L'harmonie et l'entente qui règnent surprennent de nombreux visiteurs, peu habitués à pouvoir approcher ainsi des animaux confiants et à les voir cohabiter.

Les vidéos de scènes de la vie quotidienne et de leurs interactions amicales ont beaucoup de succès sur les réseaux sociaux, comme le labrador apprenant à nager au canard.

L'antispécisme s'applique bien sûr aussi aux animaux sauvages qui ont tous la vie sauve à La Cour des Aulnays. Les pêcheurs sont priés de pêcher en *No Kill* c'est-à-dire qu'ils relâchent les poissons après capture. La Cour des Aulnays est aussi devenue un lieu d'accueil pour hérissons en partenariat avec l'association SOS Hérisson 49 (quatre hérissons accueillis pour le moment : Pikachu, Pimprenelle, Chocolat et Vulcain). L'antispécisme s'étend aussi aux ruches dont nous ne prélevons que l'éventuel surplus afin de leur laisser des réserves suffisantes en hiver.

La Cour des Aulnays est aussi défenseuse du transpécisme,

La psychologie transpéciste est le domaine de la psychologie qui stipule que les humains et les animaux non humains partagent des points communs dans la cognition (la pensée) et les émotions (les sentiments). Il a été créé par Gay A. Bradshaw, écologiste et psychologue américain. Souvent appelée « science de la sensibilité », cette théorie soutient que les preuves scientifiques existantes indiquent un modèle commun de cerveau, d'esprit et de comportement pour les humains et les animaux non humains. Bradshaw affirme que la théorie et les données de la neuroscience, de l'éthologie et de la psychologie, tant actuelles qu'historiques, datant de la recherche sur la biologie évolutive de Charles Darwin au milieu des années 1800, montrent que l'évolution conserve le cerveau et l'esprit à travers les espèces. Les humains et les autres animaux partagent une capacité commune à penser, à ressentir et à vivre eux-mêmes et leurs vies. Certains mammifères ont démontré leur capacité à éprouver de l'empathie, de la culture, de la conscience de soi, de la conscience, des traumatismes psychologiques, des rituels de deuil et des capacités de communication complexes.

La connaissance que les animaux non-humains ont la capacité de penser et de ressentir de manière complexe a également permis de comprendre leur capacité à subir des traumatismes et des souffrances psychologiques. La psychologie transpéciste vise à prévenir et à traiter les traumatismes chez tous les animaux grâce à une compréhension scientifique accrue. Le préfixe trans vient du latin et signifie « à travers » ou « au-delà », et est utilisé pour décrire la comparabilité du cerveau, de l'esprit et du comportement à travers les espèces animales.

Il est demandé aux visiteurs de respecter chaque être vivant dans ses droits en l'acceptant pour ce qu'il est sans hiérarchie de supériorité. À la Cour des Aulnays, on ne mange pas les animaux, on ne leur fait pas peur, on ne les exploite pas, on les câline.

Minette, Jodis et Konrad

espaces verts, à la façon de gilles clément

En ce qui concerne les espaces vertes en particulier, l'étang, les prairies, le potager et le reste des terres de la Cour des Aulnays, d'une superficie totale de plus de cinq hectares, le parti pris est très peu interventionniste. Dans la logique de l'antispécisme que nous développons plus loin, l'humain se doit d'être plus humble et respectueux de la nature. À force de vouloir aménager en fonction de ses besoins mais aussi désirs de propreté, de lignes droites, de paysages maîtrisés, il laisse de moins en moins de place aux autres espèces, qu'elles soient animales ou végétales. À moins d'un grand savoir-faire, toute modification à un écosystème risque de le déséquilibrer et de lui nuire.

Les terres de la Cour des Aulnays ont subi des mauvais traitements, du fait de son exploitation agricole et des tendances à la monoculture et aux traitements chimiques du dernier siècle. Depuis six ans il est passionnant de voir comment la nature se régénère, comment les espèces florales réinvestissent les parties laissées en friches et comment la biodiversité s'enrichit d'elle-même. Nous avons fait faire un inventaire de la faune et de la flore courant 2013-2014, qui sert de base pour l'observation dans le temps (cf. annexes).

Nous nous sentons très proches des théories de Gilles Clément, l'auteur de plusieurs concepts qui ont marqué les acteurs du paysage de la fin du XXe siècle ou le début de ce XXIe siècle, dont notamment :

- le *Jardin en mouvement* : faire le plus possible avec, le moins possible contre
- le *Jardin planétaire* : nous vivons sur une planète qui est ou peut être une sorte de jardin sans mur mais néanmoins fini : l'enclos planétaire, qui n'est autre que la biosphère, dans un monde spatialement et volumétriquement fini et limité, occupé par des jardiniers plus ou moins bons et responsables (l'humanité)
- le *Tiers paysage.*

Ces concepts découlent de l'observation qu'un paysage naturel n'est jamais figé, que les espèces et les gènes doivent circuler.

Au lieu de cantonner les plantes dans un lieu précis afin d'organiser une création, le jardinier peut et doit, selon Gilles Clément, faire plus confiance à la nature et accepter de lui laisser le champ libre ; les plantes pour partie à la suite du hasard des chutes de graines et pour partie selon les préférences pédologiques et phytosociologiques pourront ainsi trouver les lieux qui leur conviennent le mieux.

Nous pouvons en effet observer, en six ans déjà, que les plantations faites, en leur laissant libre cours, se déplacent, se redessinent au fil des saisons et des années, comme dans *le tiers-paysage*, ces délaissés où la flore et la faune s'organisent selon des lois qui ne sont ni celles du jardinier, ni celles de l'agriculteur, du sylviculteur ou du paysagiste traditionnel.

Gilles Clément est aussi favorable au « métissage » des espèces, qu'il appelle plutôt « brassage », et qui s'est tissé au fil des âges. C'est dans ce même esprit qu'à La Cour des Aulnays il nous considérons avec une même bienveillance les « herbes folles » qui tentent de pousser sur les anciens pavés de la cour ou des chapes de béton laissées par l'ancien agriculteur, et les espèces implantées par nos soins, même dans le potager.

Vous trouverez, en annexe, le Manifeste de Gilles Clément, dont nous partageons l'esprit.

Jardin Vagabond à Aix-les-Bains, créé selon le concept du jardin en mouvement initié par Gilles Clément

finances et économie

Le choix de l'économie du don

Tous les services, activités et animations proposés par l'association et beaucoup de ceux proposés par Geneviève Karlsson à titre privé sont à prix libre. L'économie du don, en tant qu'alternative à l'économie de marché nous semble être une expérience intéressante mais nécessite quelques clarifications. Le don ne signifie pas pour autant gratuité. Le don engage des efforts et repose sur tout un tas de richesses immatérielles. Le don n'est pas non plus synonyme de disparition de l'argent. L'argent représente une richesse comme les autres que l'on peut offrir et recevoir comme don. Enfin cela ne signifie pas non plus que nous sommes riches et mécènes, ni que nous sommes indépendants de l'économie de marché qui régit notre société. Nous avons comme tout le monde des factures à payer et des frais engagés à couvrir. Les membres sympathisants du projet de l'association et de Geneviève Karlsson contribuent régulièrement par un don annuel ou mensuel à l'association afin de nous aider à avancer dans le projet.

Subventions

Depuis sa création, l'association a demandé en 2015 une aide de la commune pour son budget de fonctionnement. Elle essaye depuis de s'en passer, soucieuse de garder son entière indépendance. Elle a reçu également en 2015 une double subvention pour la sauvegarde de la toiture de la chapelle du XVIe siècle de la Drac (Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire) et de l'Ascca (Association de Sauvegarde des Chapelles et Calvaires d'Anjou). D'autres demandes de subventions seront nécessaires pour la mise en place des projets de sauvegarde du patrimoine architectural, mais aussi pour le projet d'en faire un éco-lieu durable et autonome à part entière ; ainsi que pour ceux concernant l'animation culturelle et la préservation de l'espace naturel.

Financement participatif

Le financement participatif, crowdfunding ou encore sociofinancement au Canada, est une expression décrivant tous les outils et méthodes de transactions financières qui font appel à un grand nombre de personnes afin de financer un projet.

Ce mode de financement se fait sans l'aide des acteurs traditionnels du financement, il est dit désintermédié. L'émergence des plateformes de financement participatif a été permise grâce à internet et aux réseaux sociaux, complétant ou remplaçant la traditionnelle souscription. Cette tendance s'inscrit dans un mouvement plus global : celui de la consommation collaborative et de la production participative. (Source : Wikipédia)

En 2015, une campagne de financement participatif a été lancée avec succès pour compléter le financement de la toiture de la chapelle. D'autres démarches seront faites pour la chapelle (sol, vitraux, portes, couverture, mise aux normes) et pour les autres bâtiments (le châtelet d'entrée, la tour, les douves), mais aussi pour les projets visant l'autonomie et l'organisation permaculturelle.

Rentabilité

Toutes les activités mises en place par l'association de la Cour des Aulnays participent à la sauvegarde du lieu et à sa notoriété. Pour l'instant, l'association ne génère pas de bénéfices. Les déficits des animations qu'elle met en place sont compensés par les apports de Geneviève Karlsson qui finance la plus grande partie des frais occasionnés (factures d'eau, d'électricité, de chauffage, buffet…) grâce aux activités qu'elle gère à titre privé. Pour se développer, l'association a besoin de plus de dons et de subventions. Les activités de l'association, quoique non rentables financièrement, permettent cependant d'animer le lieu autour des différents axes du projet, de le faire connaître et de mettre en place une dynamique participative.

arts & culture

La culture et l'art sont des axes importants du projet. Nous pensons qu'ils siéent bien à un lieu aussi chargé d'histoire et de culture et dont la beauté naturelle inspire la créativité.

Depuis le premier concert privé de Madeline Tasquin en décembre 2013, nous sommes devenus friands de ces intermèdes misucaux que nous nommons Concerts à la Cour. Beaucoup de propositions de représentation se sont présentées à nous depuis, par le bouche-à-oreille entre les artistes, et une majorité d'entre eux sont revenus une ou plusieurs fois.

Elles ont aussi permis des résidences d'artistes (musiciens, danseurs, plasticiens), l'enregistrement d'un album, de deux clips, de spectacles extraordinaires tels que *Le Piano du lac* en juillet dernier, plusieurs expositions d'art (céramique, photo, peinture, sculpture). Et beaucoup encore à venir.

Nous avons bien sûr accueilli le public chaque année en septembre, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, occasion rêvée pour partager notre passion du lieu et de son histoire. Mais nous accueillons aussi toute l'année des groupes de particuliers ou d'associations pour des visites guidées souvent agrémentées d'une collation. Nous avons mis en place une exposition sur l'histoire du lieu avec tous les éléments dont nous disposons pour le moment, ainsi qu'une exposition présentant l'association, son projet, ses réalisations passées et à venir et son fonctionnement.

Le Piano du lac*, 2017*

Il nous tient à cœur de poursuivre également les journées de sensibilisation à la nature telles que la Nuit de la Chauve-Souris, la Fête de la Nature et de participer à des initiatives nationales comme Pas de Printemps sans Ailes, en comptant les hirondelles nichant dans les bâtiments.

Depuis 2016 de nouvelles occasions se sont présentées de co-organiser avec d'autres collectifs des actions comme la Fête des Alternatives Concrètes avec Rencontre Nuit Debout, lors de laquelle nous avons accueilli près de 150 personnes le temps d'un weekend autour d'une vingtaine d'ateliers sur le thème de l'autonomie (construction de flexyourte, de rocket-stove, fabrication de pain et de bière, plantation de haies bocagères et de plantes médicinales, enduit à la chaux, butte en lasagne dans le potager…), ainsi que des conférences, projections de documentaires, bibliothèque debout et notre toute première bourse d'échange de graines et de plant.

Le Salon du Bien-Être en juin 2017 regroupait une douzaine d'exposants présentant leur travail et proposant des ateliers collectifs ou des séances individuelles autour du thème.

Fin août 2017 nous avons accueilli la deuxième édition d'Utopie ★ Sonore, résidence collective ouverte de création radiophonique organisée par le collectif Le Bruitagène de Nantes. Plus de cent personnes sur quatre jours ont séjourné et créé, en témoignent les restitutions sur le site dédié utopiesonore.com/us-2017. L'édition 2018 est déjà en préparation.

chronologie

2011

juillet	Achat de la Cour des Aulnays
septembre	Journées Européennes du Patrimoine

2012

septembre	Journées Européennes du Patrimoine

2013

mars	Création de l'association des amis de la Cour des Aulnays
13 juillet	Mariage de Jean-Marie et Fabien
14 - 15 septembre	Journées Européennes du Patrimoine
21 décembre	Solstice d'Hiver Concert à la Cour : Madeline Tasquin + Bâton Bleu

2014

25 janvier	*Le Débarquement à La Cour des Aulnays* Restitution historique
2 mars	*Sunday Musical Moment at Mama Geneviève's Mystical Manoir*, Madeline Tasquin
30 avril	Journées Gourmandes
4 mai	Visite des Anglais : jumelage Challain-la-Potherie-Somersham (GB)
1er juin	Journée Découverte du Patrimoine
10 juin	*Rendez-vous conte !* avec Olivier Hédin, crieur public (organisation Anjou Bleu)
21 juin	Festival du Lys d'Or Concert à la Cour : Tenor de Brest, Kataplismik, Thomas Le Corre
29 août	La Nuit de la Chauve-Souris
7 septembre	Visite de l'association Villages et Promenades Botaniques
10 septembre	Concert à la Cour : A Spurious Tale
20 septembre	Concert à la Cour : Yeti
20-21 septembre	Journées Européennes du Patrimoine
31 octobre	Concert à la Cour : Rio Flores + Quarteto Canoa 31 octobre 2014
9 novembre	Journée Diététique
9 novembre	Concert à la Cour : Der Šenster Gob 9 novembre 2014
22 novembre	Fête du Solstice d'Hiver Concert à la cour : Bâton Bleu Concert conté : Tariek, Bal Populaire

2015

6 février	Concert à la Cour : Subtil Substrat
7 mars	Concert à la Cour : The Flamenco Thief
28 mars	Soirée irlandaise / Irish Night
4 avril	Concert à la Cour : Madeline Tasquin
2 mai	Concert à la Cour : Kataplismik, Thomas Le Corre
17 mai	Fête de la Nature : visite du jardin
17 mai	Concert à la Cour : Rail Fan, Bror Gunnar Jansson, Les Poissons Voyageurs
13 juin	Stage de cuisine sauvage
20-21 juin	Festival du Lys d'Or - Solstice d'été - Challain en fête
28 juin	Apéro Swing Jazz avec Jazz žaby projekt
25 juillet	Théâtre : *Comme un roman* avec Béatrice Templé
21 septembre	Concert à la Cour : Ushti Baba
15 octobre	Concert à la Cour : Bror Gunnar Jansson
25 octobre	Concert à la Cour : Les Gars d'en Bas + Guests
29 novembre	Concert à la Cour : Rail Fan
19-20 septembre	Journées Européennes du Patrimoine
21 décembre	Fête du Solstice d'Hiver

2016

15 janvier	Concert à la Cour : Scott Taylor
13 février	Concert à la Cour : Charles Eric Charrier
27 février	Concert à la Cour : The Dumish Kleizbreizh Orkestra
16 mars	St Patrick's Day, repas et musique irlandaise
14 avril	Fanfare Cacophony, théâtre : *L'Affaire Jeannette* par la compagnie Ces Dames Disent
6 mai	Concert à la Cour : Kataplismik
6 juillet	Concert à la Cour : Echoes of Prague
11-13 août	Apéros musicaux avec Scott Taylor
13 août	Concert à la Cour : Turbo Niglo Trio
26-28 août	Résidence ouverte de création radiophonique : Utopie ★ Sonore
25 septembre	Émission radio *La Marmite*
16 septembre	Concert à la Cour : David Lafore *Seul en scène*
17-18 septembre	Journées Européennes du Patrimoine
5 octobre	Poésie-théâtre : *O'Rage,* Concert à la Cour : Novice
11-12 novembre	Rencontres Nuit Debout
15 novembre	Concert à la Cour : The Flamenco Thief

Concert à la Cour

2017

5 janvier	Concert à la Cour : The Flamenco Thief
24 janvier	Concert à la Cour : Eric Thomas et Julien Béhar
février	Tournage de *Au-dessus des têtes*, documentaire radiophnique de Lise-Marie Barré, Marie-Pascale Dubé et Annabelle Brouard sur le chant de gorge inuit, diffusé sur *Creation on air* (France Culture) le 16 mars 2017
17-18 mars	Fête des Alternatives Concrètes, avec Rencontre Nuit Debout
23 avril	Concert à la Cour : Kelp Giant
mai	Mariage
20 mai	Concert à la Cour : Mo Musica
20-21 mai	Concert à la Cour : Pang Pung Trio
10 juin	Stage d'initiation à la permaculture
10-11 juin	Concert à la Cour : Turbo Niglo
13 juin	Salon du Bien-être : *Voyage autour des sens*
16 juillet	Spectacle de danse : *Les Petits Cailloux* (sortie de résidence)
août	Mariage
6 août	Concert à la Cour : Turbo Niglo
11 août	Concert à la Cour : Pottok on the sofa
12-13 août	Festival Czech it Out - Vousy, Echoes of Prague, Les Gars d'en Bas
24-27 août	Concert à la Cour : Scott Taylor
septembre	Mariage (180 invités)
16-17 septembre	Concert à la Cour : King Size Slim
29 septembre	Résidence ouverte de création radiophonique : Utopie ★ Sonore
1er octobre	Concert à la Cour : Violontare & Guicelle
7 octobre	Journées Européennes du Patrimoine
8 octobre	Concert à la Cour : Tygroo

Un atelier à Utopie ★ Sonore 17

les rendez-vous mensuels

L'avantage d'être un petit lieu et une petite équipe est que nous pouvons saisir les opportunités qui s'offrent et ainsi organiser ou participer à des initiatives ou projets inattendus. Mais nous avons déjà en place des événements réguliers tels que les soirées musicales ou les thés anglais.

Concert à la Cour

Une ou deux soirées musicales privées par mois, avec des artistes français ou étrangers de grande qualité, dans des genres de musique très variés (jazz, blues, classique, folk, musique du monde…)

Le public est toujours accueilli chaleureusement autour d'un buffet à volonté, et nous avons souvent droit à des bœufs dans la soirée après le concert.

Afternoon Cream-Tea Party

Chaque deuxième jeudi du mois, de 15 heures à 18 heures, vous êtes cordialement invité à participer à L'Afternoon Tea de la Cour des Aulnays. Moment convivial de conversation franco-anglaise autour d'une collation : gâteaux, biscuits, thé, café, jus de fruit... C'est accessible à tous : débutants et confirmés ! On y parle français et anglais, de tout et de rien, chacun avec son niveau et ses capacités. On se corrige mutuellement avec délicatesse. Pour ceux qui ne parlent pas du tout anglais, c'est l'occasion d'écouter, d'offrir à vos oreilles une immersion dans la langue anglaise et d'apprendre deux ou trois mots.

La participation est à prix libre et sert à défrayer les musiciens et l'association.

tourisme durable, écotourisme et tourisme expérienciel

Le lieu est également un lieu de visite et d'hébergement touristique. Ces activités sont gérées par Geneviève Karlsson à titre privé, et permettent de rentabiliser le site, de rendre possibles les multiples projets de l'association et l'avancée des travaux. Le choix est de s'inscrire dans la tendance actuelle du développement du tourisme durable, de l'écotourisme et du tourisme expérienciel.

La Cour des Aulnays bénéficie d'un attrait important sur le marché touristique (un touriste est une personne qui passe au moins une nuitée en dehors de sa résidence principale) :

- sa situation en Anjou, département touristique grâce à son intérêt historique et culturel
- sa situation plus précisément entre trois métropoles de l'Ouest : Angers, Nantes et Rennes
- son patrimoine : ensemble architectural remarquable, lié à l'histoire angevine
- une rencontre mémorable avec les habitants et la propriétaire des lieux

L'expression tourisme durable décrit généralement toutes les formes de tourisme alternatif qui respectent, préservent et mettent durablement en valeur les ressources patrimoniales (naturelles, culturelles et sociales) d'un territoire à l'attention des touristes accueillis, de manière à minimiser les impacts négatifs qu'ils pourraient générer.

Un groupe de travail européen a défini le concept de tourisme durable comme cherchant à « *concilier les objectifs économiques du développement touristique avec le maintien de la base de ressources indispensables à son existence. Plus précisément, il s'agit d'un tourisme qui assure un développement économique inscrit durablement dans le long terme, à la fois respectueux des ressources environnementales et socioculturelles et respectueux des hommes, visiteurs, salariés du secteur et populations d'accueil* ».

L'Organisation Mondiale du Tourisme le définit comme suit : « *Le développement touristique durable satisfait les besoins actuels des touristes et des régions d'accueil tout en protégeant et en améliorant les perspectives pour l'avenir. Il est vu comme menant à la gestion de toutes les ressources de telle sorte que les besoins économiques, sociaux et esthétiques puissent être satisfaits tout en maintenant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique, et les systèmes vivants (OMT). Sous la condition que tous les acteurs concernés participent activement et s'engagent à respecter la mise en œuvre effective du tourisme durable (GTD).* »

Le tourisme durable s'inscrit donc dans une dynamique qui articule des modes de déplacements, de production et de consommation éco-responsables, tout en associant étroitement les populations qui vivent, travaillent ou séjournent dans l'espace concerné au projet de développement touristique et aux retombées socioéconomiques, équitablement répartis.

L'écotourisme n'en est qu'une des formes, plus centrée sur la découverte des écosystèmes, agrosystèmes ou aspects ethnoculturels de la biodiversité, incluant un tourisme de proximité qui cherche à réduire son empreinte écologique.
(Source : Wikipédia)

« L*e tourisme passif ne suffit plus. Les voyageurs en quête d'expériences veulent s'aventurer hors des sentiers touristiques battus pour se plonger dans l'authenticité de la culture locale, créer des liens réels et profonds avec des gens d'autres cultures, faire l'expérience de la vie artistique, architecturale et musicale, découvrir la cuisine et les produits alimentaires, faire du sport, partir à l'aventure et goûter à la nature, apprendre la langue, l'histoire, l'économie et la littérature, participer à des œuvres philanthropiques et donner un peu d'eux-mêmes. Plus que jamais, les voyageurs partent vivre leur passion.* »

Cet extrait du *Guide à l'attention des professionnels du tourisme Québécois,* illustre parfaitement les tendances du tourisme expérienciel sur lequel se positionne l'accueil touristique à la Cour des Aulnays.

Cela se retrouve fortement dans les commentaires des hôtes Airbnb et aussi dans le livre d'or :

- la rencontre avec Geneviève et son projet un peu fou de sauvegarder le lieu avec l'aide de bonnes volontés
- le lieu exceptionnel et sauvegardé
- les animaux et leur place dans le domaine : on est accueilli chez eux.

Konrad

la cour des aulnays sur le net

Depuis sa création en mars 2013 le site internet a accueilli à ce jour plus de 34 000 visiteurs, dont plus d'un tiers reviennent régulièrement et chaque semaine il est vu par des personnes d'un ou de plusieurs pays étrangers.

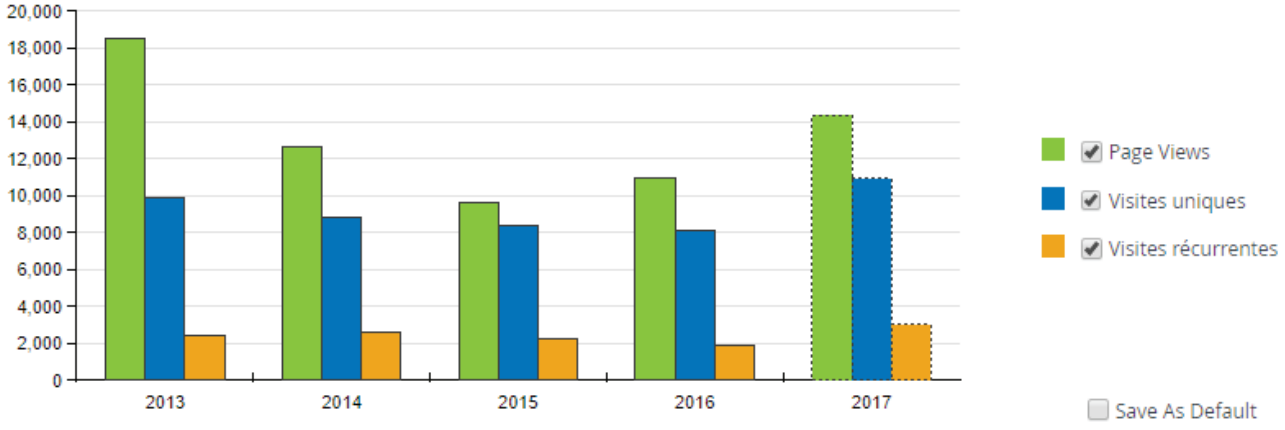

Average Yearly Page Views	Average Yearly Unique Visits	Average Yearly First Time Visits	Average Yearly Returning Visits
13.2K	9.3K	6.8K	2.4K

CSV

	Page Views	Visites uniques	Nouvelles visites	Visites récurrentes
2017	14,364	10,954	7,915	3,039
2016	10,955	8,171	6,296	1,875
2015	9,634	8,405	6,098	2,307
2014	12,626	8,864	6,280	2,584
2013	18,566	9,889	7,458	2,431
Total	**66,145**	**46,283**	**34,047**	**12,236**

Visites du site internet de La Cour des Aulnays de la semaine du 4 octobre 2017

La page Facebook totalise actuellement plus de mille « j'aime », et autant d'abonnés.

La chaîne YouTube de La Cour des Aulnays comporte des vidéos de nos soirées musicales et autres événements culturels, mais aussi des vidéos des animaux qui y vivent dont certaines ont atteint plus de 35 000 vues.

témoignages de visiteurs

« *La Cour des Aulnays est un lieu magique. Une arche de Noé plein d'humanité et de bienveillance. Un lieu qu'on ne quitte pas parce qu'il nous habite... un lieu qu'on finit par emmener avec soi avec l'espoir d'y retourner très vite.* » Clémence, août 2017

« *Lieu hors du temps, juste magique ! Tout est en accord avec les valeurs de l'hôte. C'est riche et luxueux humainement. Les vieilles pierres, les animaux libres, le potager en permaculture... tout respire le respect du vivant ! Merci Geneviève de faire vivre un lieu tel que celui-ci. Kram* » Rémy et Stéphanie, août 2017

« *Chargée de production dans une association qui organise des tournages, je n'ai hélas pas eu la chance de rencontrer Geneviève en personne. Mais l'équipe (nombreuse !) qui a profité du séjour était enchantée ! L'étang, les animaux, les délicieux repas et surtout l'incroyable gentillesse de Geneviève les ont énormément touchés. Si vous êtes tenté par une merveilleuse aventure humaine et en campagne, n'hésitez pas une seconde !* » Caroline, association Jolis Mômes, Nantes, juillet 2017

« *Lieu remarquable et apaisant. Une belle propriété qui nécessite néanmoins encore beaucoup de travaux. Il faut accepter de quitter ses repères (confort sommaire, présence des animaux) tout ce qui fait le charme du lieu avec son hôtesse bien sûr. Il faut profiter de la table d'hôte.* » Emmanuelle, juillet 2017

« *Nous sommes une famille de 29 adultes, neuf enfants, deux nourrissons, deux chiennes et avons passé un week-end formidable pour des retrouvailles chez Geneviève ! Le lieu était à la fois insolite, plein de vie et familier pour nous autres Bretons ayant grandis dans une ferme. Tout le monde est très content. Seul hic mentionné : une salle de bain pour tous. Mais nous sommes tous tombés sous le charme et avons dormi comme des bébés. C'était top et il est fort possible que l'on revienne !* » Laura, juin 2017

« *Souvent, les profils sur AirBnB exagèrent les qualités des logements. Pour ce vieux manoir c'est justement le contraire : en plus d'une histoire passionnante racontée par chaque pierre de l'endroit, par l'étang et la chapelle, par les innombrables dépendances, il y a une histoire vivante qui se tisse grâce aux bons soins de la propriétaire. Je recommande vivement cette expérience, dont j'espère profiter bientôt à nouveau.* » Santiago, décembre 2016

« *Séjour très agréable. J'ai été reçue avec beaucoup de gentillesse par la propriétaire et surtout j'ai été très heureuse de découvrir une petite arche de Noé avec des chiens, des chats, un coq, une poule, un bouc, des chèvres et même une cochonne vietnamienne... ! Ses animaux vous réservent des surprises très étonnantes... Le lieu est magnifique, les chambres correspondent à la description et c'est une découverte (pour moi agréable) d'un lieu datant du 15e siècle. C'est un lieu hors du temps... Encore merci* » Joëlle, novembre 2016

« *Geneviève vous prévient : ''c'est très rustique chez moi''. Oui, c'est rustique : toilettes sèche, manoir qu'elle retape au fur et à mesure... mais qu'est-ce que c'est bien !!!! En rentrant vous êtes accueilli par la maîtresse des lieux... et ses animaux : chiens, chats, poule et coq, cochon, chèvres... qui vivent tous en parfaite entente. Certains d'entre eux dorment à l'intérieur, notamment Julio le coq, perché sur sa lampe d'architecte Jieldé. Après un petit tour à l'étang (un hectare tout de même !) on passe au petit déjeuner dans la grande cour. Au menu : confitures maison et miel issu des deux ruches de Geneviève (nous sommes partis trop tôt pour goûter aux légumes du potager). En bref : un moment de calme et de détente, un superbe accueil, un cadre magnifique. On reviendra et on a déjà commencé à recommander l'endroit à nos amis (seulement à ceux qui le méritent !) Merci encore Geneviève* » Emma & Tristan, juillet 2016

« *Weekend fantastique chez Geneviève ! Un lieu magique un peu hors du temps. Geneviève nous a reçu avec une générosité et authenticité remarquables. C'est l'endroit idéal pour faire une fête en toute simplicité proche de la nature.* » Catherine, juin 2016

« *Soirée étape hors du temps dans ce magnifique lieu, Geneviève est très disponible pour vous expliquer son aventure et ses projets. La table d'hôte est excellente et le calme le plus absolu.* » Jean-Michel, janvier 2016

« *Super séjour dépaysant ! À conseiller pour les grands groupes (nous étions vingt pour le nouvel an) qui veulent profiter de la campagne dans un domaine hors du temps. Il ne faut pas avoir peur de se salir les bottes mais l'accueil de Géneviève (et de ses animaux, petit coup de cœur pour le coq Julio !) vaut la peine de faire le déplacement. Il faudra revenir en été pour profiter des concerts en extérieur :)* » Charlène, janvier 2016

« *J'ai passé un moment inoubliable à la Cour des Aulnays. La campagne est magnifique (avec une mention spéciale pour l'étang qui jouxte la propriété), le manoir est certes rustique, mais il a un charme fou. Geneviève a été une hôte extrêmement agréable et accueillante, qui a fait de la Cour des Aulnays un lieu très chaleureux, où j'ai fait de superbes rencontres. Les animaux (chats, chiens, chèvres, poule, coq…) font partie de la famille, donc si vous aimez les animaux, vous serez comblés. Si vous souhaitez passer quelques jours au vert, dans un endroit hors du temps, allez-y ! Vous aurez peut-être la chance de venir à un moment où il y a un concert ou une expo...* » Magalie, juin 2015

« *Geneviève nous a accueillis avec beaucoup de chaleur, sympathie et spontanéité. On s'y est tout de suite senti comme à la maison. Pour les amoureux de la nature, des vieilles pierres, des animaux et de la vie culturelle, ce lieu est fait pour vous !! On y reviendra avec plaisir. Merci encore !!* » Bénédicte, juin 2015

« *Super endroit, un cachet fou, une hôte très accueillante et cool. Nous y faisions une fête d'anniversaire et franchement, nous avons adoré le calme et la beauté des lieux, ça avait franchement de la gueule. Par contre, si vous n'aimez pas les animaux, ne venez pas, mais vous rateriez quelque chose !!! une petite cochonne, des poules, et deux chèvres ont partagé notre weekend, et cela a donné lieu à de belles tranches de rires !! Bref, pour des vacances ou un weekend avec des potes, c'est idéal, et en plus vous participez à la préservation d'un patrimoine ! et la campagne angevine et magnifique.* » Hansotte, mai 2015

« *Un moment inoubliable dans un manoir d'époque hors du commun ! de vraies tranches de vies, de vrais moments humains pour un micro-séjour chaleureux mais bien trop court. Vous cherchez de l'atypique ? ne cherchez plus car vous avez trouvé... la vraie parenthèse inattendue est bien ici* » Romain, mars 2015

Mumin

contact

GPS : 47° 38’ 4’’ N – 1° 5’ 32’’ O

La Cour des Aulnays
RD 212
49440 Challain-la-Potherie

f LaCourDesAulnays

lacourdesaulnays.asso@gmail.com

Geneviève Karlsson
02.41.61.99.30
06.61.93.94.34
genevievek@hotmail.fr

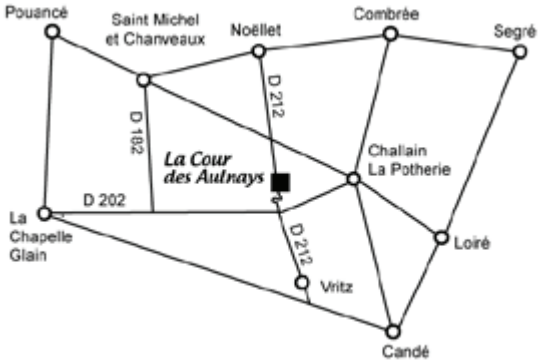

lacourdesaulnays.com

Photos Clémence Fermé, Geneviève Karlsson
Graphisme Motifcreation

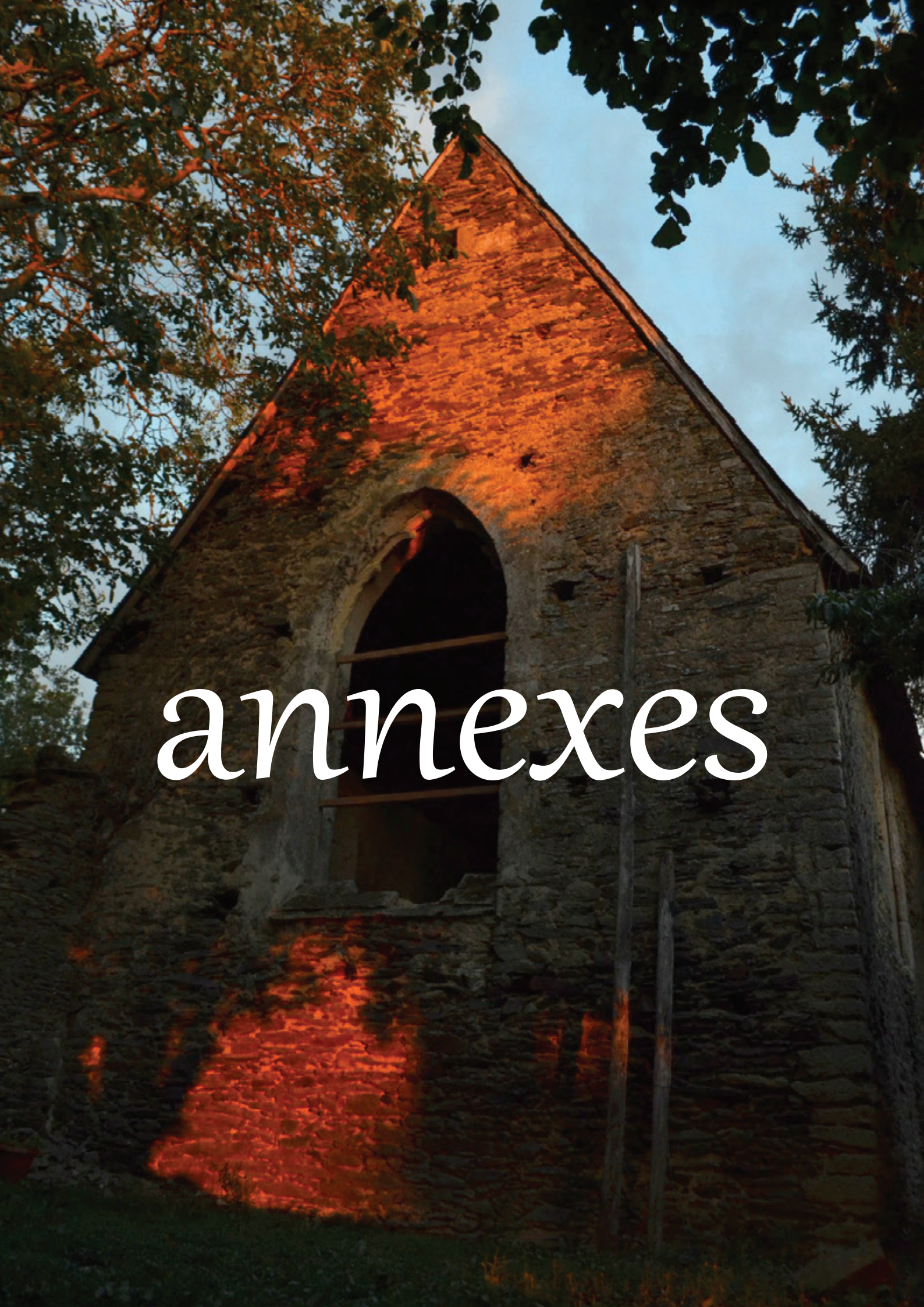

annexes

extraits de la base mérimée

Localisation	: 49	Référence : IA49001833
Aire d´étude	: Candé	
Commune	: Challain-la-Potherie	
Lieu-dit	: les Aunaies	
Titre courant	: **manoir dit la Cour des Aunaies**	
Dénomination	: manoir	
Vocable	: Saint-Mathurin et Sainte-Barbe	
Destinations	: ferme	
Appellation et titre	: La Cour des Aunaies	

Cartographie : Lambert2 0342420 2298370

Cadastre : 1964 H1 8 à 10

Statut juridique : propriété privée

Protection : inscrit MH en 1989/09/18 :

à signaler

Etat de conservation : vestiges

Dossier d'inventaire topographique établi en 1999, 2000 par Cussonneau Christian

(c) Inventaire général, 1999

HISTORIQUE

Datation : 15e siècle , 1er quart 16e siècle , 18e siècle. .

Auteur(s) :
maître d'oeuvre inconnu.

Commentaire : Manoir relevant à foi et homage lige de la châtellenie de Challain, mentionné en 1384. A 16e siècle il comprenait un étang, des jardins, plusieurs vergers, un moulin à vent, quatre garennes, de bois marmentaux, plusieurs métairies et closeries. Il en subsiste les douves, un ouvrage d'entrée et deu bâtiments disposés en équerre qui ferment la cour, côtés ouest et nord, leurs murs extérieurs formar courtine. À l'angle nord-ouest de cette enceinte, est conservée une tour circulaire. L'ensemble est databl du 15e siècle. La chapelle a été construite pour Mathurin de la Motte, seigneur des Aunaies, et achevée e 1506. Elle était placée sous l'invocation de Saint-Mathurin et de Sainte-Barbe. Le logis actuel, situé a milieu de la cour, est une reconstruction du 18e siècle.

Localisation	: 49 - Challain-la-Potherie	Réf. : IA49001833
Lieu-dit	: les Aunaies	
Titre courant	: manoir dit la Cour des Aunaies	
Dénomination	: manoir	

Gros oeuvre : schiste ; moellon ; enduit partiel
Couverture : ardoise

STRUCTURE
Vaisseaux et étages : 1 étage carré
Couvrement : lambris de couvrement

COUVERTURE : toit à longs pans ; pignon couvert ; croupe ; toit en pavillon ; toit polygonal

DECOR
Technique : peinture
Représentation : armoiries
Armoiries non identifiées peintes sur le lambris de couvrement de la chapelle.

COMMENTAIRE DESCRIPTIF
Le pourpris du manoir, de forme demi-circulaire vers sud et rectangulaire côté nord, est entouré de douves en eaux. L'ouvrage d'entrée, une tour et une courtine, ferment les côtés ouest et nord. La chapelle est disposée à l'entrée et à droite dans la cour. L'ouvrage d'entrée, de plan carré, comporte un étage carré, sa façade est flanquée de deux tourelles en surplomb sur l'angle. Le bâtiment nord, ancien logis?, comporte un étage carré, et sa façade conserve la partie haute du meneau et la traverse d'une croisée du 15e siècle. Le gros-oeuvre de la chapelle est entièrement conservé, mais les remplages des trois fenêtre à arcs en tiers-point sont détruits ; la charpente est en place et une partie du lambris est conservée, portant un décor d'arbustes auquels sont suspendus des écus portant des blasons.

49 – CHALLAIN-LA-POTHERIE

Les Aunaies
MANOIR
La Cour des Aunaies

DOCUMENTATION.

Bibliographie.

ESPERONNIERE (Comte René de l') : Histoire de la baronnie et du canton de Candé, vol 1, Angers, 1895, p. 456-484.

PORT (Célestin) : Dictionnaire historique, biographique et géographique de Maine-et-Loire et de l'ancienne province d'Anjou, Angers, t.1, 1874, p. 159.

PORT (Célestin) : Dictionnaire historique, biographique et géographique de Maine-et-Loire et de l'ancienne province d'Anjou, revu et mis à jour par Jacques LEVRON, Pierre d'HERBECOURT, t.1, Angers, 1965, p. 201.

49 – CHALLAIN-LA-POTHERIE

Les Aunaies
MANOIR
La Cour des Aunaies

Pl. 1 : Plan masse et de situation ; extrait du plan cadastral de 1964, section H1, parcelles 8 à 10, 1/2500.

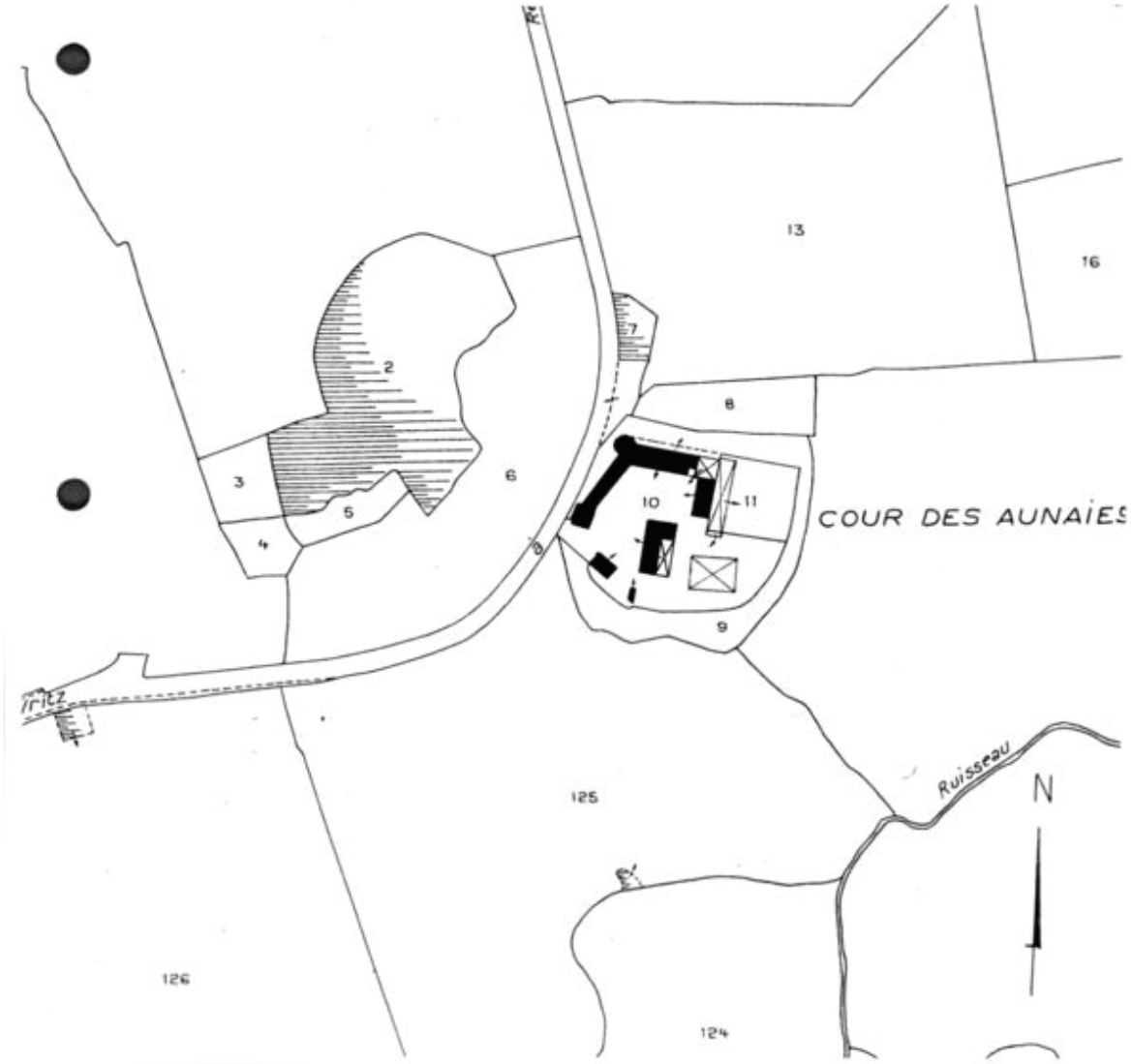

49 – CHALLAIN-LA-POTHERIE

Les Aunaies
MANOIR
La Cour des Aunaies

Doc. 1 : Plan masse et de situation ; extrait du plan cadastral de 1832, section H1, parcelles 10 à 13, 1/2500.

DOCUMENTATION.

Bibliographie.

ESPERONNIERE (Comte René de l') : Histoire de la baronnie et du canton de Candé, vol Angers, 1895, p. 456-484.

PORT (Célestin) : Dictionnaire historique, biographique et géographique de Maine-et-Loire de l'ancienne province d'Anjou, Angers, t.1, 1874, p. 159.

PORT (Célestin) : Dictionnaire historique, biographique et géographique de Maine-et-Loire de l'ancienne province d'Anjou, revu et mis à jour par Jacques LEVRON, Pier d'HERBECOURT, t.1, Angers, 1965, p. 201.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1 :	Le logis, face ouest.	71 49 0047 Z
Fig. 2 :	Le logis et la chapelle. Vue d'ensemble depuis l'ouest.	00 49 2078 NUC
Fig. 3 :	Chapelle. Pignon nord-ouest, vue d'ensemble.	00 49 2063 NUC
Fig. 4 :	Chapelle. Pignon nord-ouest, détail de la porte.	00 49 2065 NUC
Fig. 5 :	Chapelle. Face latérale sud-ouest, détail de la fenêtre.	00 49 2066 NUC
Fig. 6 :	Chapelle. Pignon-chevet sud-est, détail de la fenêtre.	00 49 2067 NUC
Fig. 7 :	Chapelle. Face latérale nord-est, détail de la fenêtre.	00 49 2068 NUC
Fig. 8 :	Chapelle. Face nord-est. Détail de la porte.	00 49 2070 NUC
Fig. 9 :	Chapelle, intérieur. Fenêtre nord-est. Ebrasement intérieur et vestiges de réseau.	00 49 2059 NUC
Fig. 10 :	Chapelle, intérieur. Mur-chevet sud-est. Détail de la fenêtre.	00 49 2092 NUC
Fig. 11 :	Chapelle, intérieur. Vue d'ensemble, d'ouest en est, de la charpente et du lambris de couvrement.	00 49 2061 NUC
Fig. 12 :	Chapelle, intérieur. Lambris de couvrement. Côté nord, partie gauche. Peinture, arbre et écu armorié.	00 49 2069 NUC
Fig. 13 :	Chapelle, intérieur. Lambris de couvrement. Côté nord, partie gauche. Peinture, arbre et écu armorié.	00 49 2080 NUC
Fig. 14 :	Chapelle, intérieur. Lambris de couvrement. Côté nord, partie centrale. Peinture, arbre et écu armorié.	00 49 2087 NUC
Fig. 15 :	Chapelle, intérieur. Lambris de couvrement. Côté nord, partie centrale. Peinture, arbre et écu armorié.	00 49 2088 NUC
Fig. 16 :	Chapelle, intérieur. Lambris de couvrement. Côté nord, partie centrale. Peinture, arbre et écu armorié.	00 49 2089 NUC

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 17 :	Chapelle, intérieur. Lambris de couvrement. Côté nord, partie centrale. Peinture, arbre et écu armorié.	00 49 2090 NUC
Fig. 18 :	Chapelle, intérieur. Lambris de couvrement. Côté nord, partie droite. Peinture, arbre et écu armorié.	00 49 2091 NUC
Fig. 19 :	Ouvrage d'entrée. Face est sur cour.	00 49 2071 NUC
Fig. 20 :	Ouvrage d'entrée. Faces sud et ouest.	00 49 2079 NUC
Fig. 21 :	Ouvrage d'entrée. Face sud, vue depuis le sud-ouest.	00 49 2081 NUC
Fig. 22 :	Ouvrage d'entrée. Face sud, vue depuis le nord-ouest.	00 49 2083 NUC
Fig. 23 :	Ouvrage d'entrée. Faces sud. Détail des baies du rez-de-chaussée.	00 492082 NUC
Fig. 24 :	Ouvrage d'entrée. Face sud. Détail de la porte de gauche, autrefois de la planchette.	00 49 2086 NUC
Fig. 25 :	Tour d'angle nord-ouest. Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.	00 49 2084 NUC
Fig. 26 :	Tour d'angle nord-ouest. Vue d'ensemble depuis le nord.	00 49 2085 NUC
Fig. 27 :	Bâtiment ouest, face est sur cour.	00 49 2072 NUC
Fig. 28 :	Bâtiment nord, façade sud sur cour. Vue d'ensemble.	00 49 2073 NUC
Fig. 29 :	Bâtiment nord, façade sud sur cour, côté droit. Détail de la fenêtre du premier étage.	00 49 2075 NUC
Fig. 30 :	Bâtiment nord, façade sud sur cour, partie droite. Détail de la porte.	00 49 2076 NUC
Fig. 31 :	Bâtiment nord-est, façade ouest sur cour.	00 49 2074 NUC

49 – CHALLAIN-LA-POTHERIE Les Aunaies
MANOIR
dit La Cour des Aunaies

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 32 :	Logis, face postérieure est. Remise.	00 49 2077 NUC

Phototypes non archivés.

Chapelle. Pignon nord-ouest, vue d'ensemble.	00 49 2064 NUC
Chapelle, intérieur. Fenêtre nord-est. Embrasure intérieure et vestiges de réseau.	00 49 2060 NUC
Chapelle, intérieur. Vue d'ensemble du lambris de couvrement, d'ouest en est.	00 49 2062 NUC
Chapelle, intérieur. Vue d'ensemble du lambris de couvrement, d'ouest en est.	00 49 2093 NUC
Chapelle, pignon ouest	71 49 0046 Z
Ouvrage d'entrée, faces ouest et sud.	71 49 0045 Z

49 – CHALLAIN-LA-POTHERIE

Les Aunaies
MANOIR
dit La Cour des Aunaies

Fig. 1 : Logis, face antérieure ouest.

Ph. Inv. R. Clavreul
71 49 0047 Z

49 – CHALLAIN-LA-POTHERIE

Les Aunaies
MANOIR
dit La Cour des Aunaies

Fig. 2 Le logis et la chapelle. Vue d'ensemble depuis l'ouest..

Ph. Inv. C. Cussonneau
00 49 2078 NUC

Fig. 3 Chapelle. Pignon nord-ouest, vue d'ensemble. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2063 NUC

Fig. 4 Chapelle. Pignon nord-ouest, détail de la porte. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2065 NUC

Fig. 5 Chapelle. Face latérale sud-ouest, détail de la fenêtre. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2066 NUC

Fig. 6 Chapelle. Pignon-chevet sud-est, détail de la fenêtre. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2067 NUC

Fig. 7 Chapelle. Face latérale nord-est, détail de la fenêtre. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2068 NUC

Fig. 8 Chapelle. Face nord-est. Détail de la porte. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2070 NUC

Fig. 9 Chapelle, intérieur. Fenêtre nord-est. Ebrasement intérieur et vestiges de réseau. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2059 NUC

Fig. 10 Chapelle, intérieur. Mur-chevet sud-est. Détail de la fenêtre. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2092 NUC

Fig. 11 Chapelle, intérieur. Vue d'ensemble, d'ouest en est, de la charpente et du lambris de couvrement. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2061 NUC

nord, partie gauche. Peinture, arbre et écu armorié. 00 49 2069 NUC

Fig. 13 : Chapelle, intérieur. Lambris de couvrement. Côté nord, partie gauche. Peinture, arbre et écu armorié. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2080 NUC

Fig. 14 : Chapelle, intérieur. Lambris de couvrement. Côté nord, partie centrale. Peinture, arbre et écu armorié. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2087 NUC

Fig. 16 : Chapelle, intérieur. Lambris de couvrement. Côté nord, partie centrale. Peinture, arbre et écu armorié. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2089 NUC

Fig. 17 : Chapelle, intérieur. Lambris de couvrement. Côté nord, partie centrale. Peinture, arbre et écu armorié. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2090 NUC

Fig. 18 : Chapelle, intérieur. Lambris de couvrement. Côté nord, partie droite. Peinture, arbre et écu armorié. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2091 NUC

Fig. 19 : Ouvrage d'entrée. Face est sur cour. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2071 NUC

Fig. 20 : Ouvrage d'entrée. Faces sud et ouest. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2079 NUC

Fig. 21 : Ouvrage d'entrée. Face sud, vue depuis le sud-ouest. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2081 NUC

Fig. 22 : Ouvrage d'entrée. Face sud, vue depuis le nord-ouest. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2083 NUC

Fig. 23 : Ouvrage d'entrée. Faces sud. Détail des baies du rez-de-chaussée. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2082 NUC

Fig. 24 : Ouvrage d'entrée. Face sud. Détail de la porte de gauche, autrefois de la planchette. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2086 NUC

Fig. 25 : Tour d'angle nord-ouest. Vue d'ensemble depuis le sud-ouest. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2084 NUC

Fig. 26 : Tour d'angle nord-ouest. Vue d'ensemble depuis le nord.

Ph. Inv. C. Cussonneau
00 49 2085 NUC

Fig. 27 : Bâtiment ouest, face est sur cour.

Ph. Inv. C. Cussonneau
00 49 2072 NUC

Fig. 28 : Bâtiment nord, façade sud sur cour. Vue d'ensemble. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2073 NUC

Fig. 29 : Bâtiment nord, façade sud sur cour, côté droit. Détail de la fenêtre du premier étage. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2075 NUC

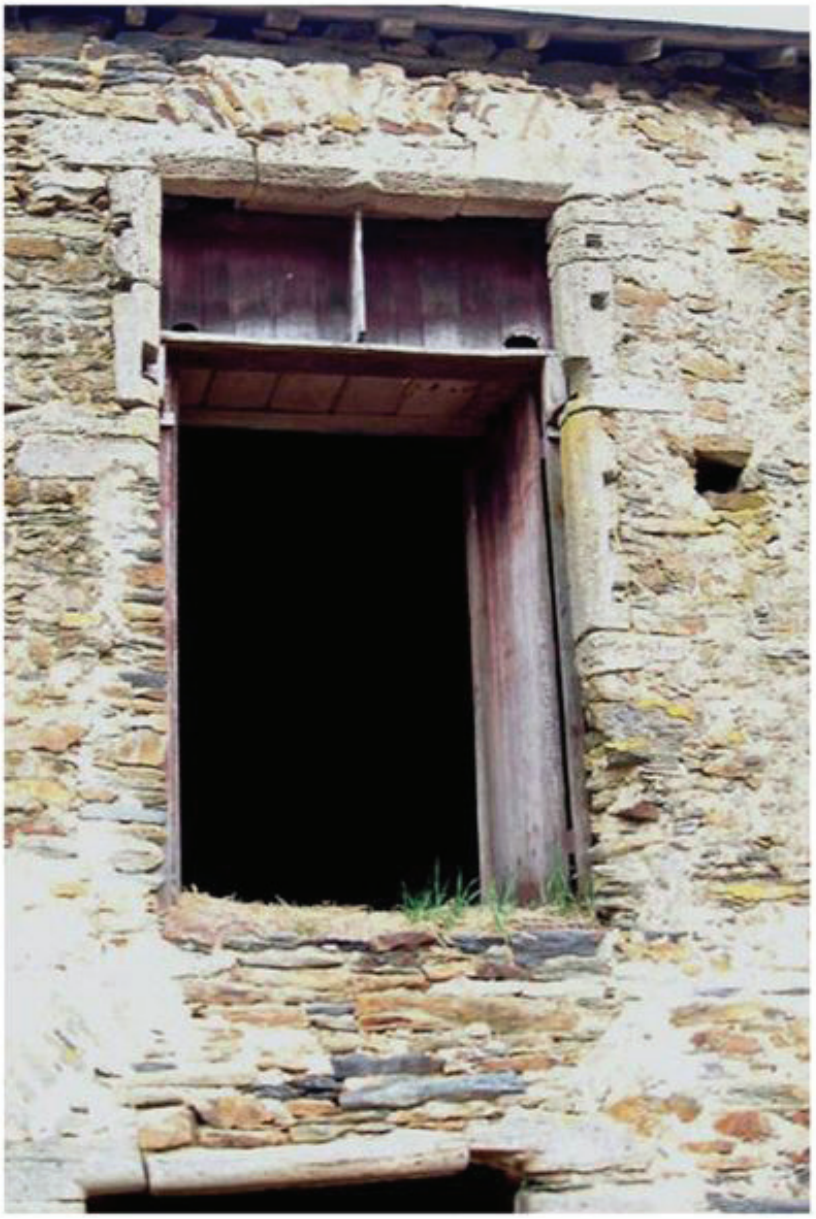

Fig. 30 : Bâtiment nord, façade sud sur cour, partie droite. Détail de la porte. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2076 NUC

Fig. 31 : Bâtiment nord-est, façade ouest sur cour. Ph. Inv. C. Cussonneau 00 49 2074 NUC

Fig. 32 : Logis, face postérieure est. Remise.

Ph. Inv. C. Cussonneau
00 49 2077 NUC

le tiers paysage, manifeste de gilles clément

(Chacune des phrases qui suit peut être envisagée sur le mode interrogatif.)

Instruire l'esprit du non – faire comme on instruit celui du faire.

Élever l'indécision à hauteur politique. La mettre en balance avec le pouvoir.

Imaginer le projet comme un espace comprenant des réserves et des questions posées.

Considérer le non-aménagement comme un principe vital par lequel tout aménagement se voit traversé des éclairs de la vie.

Approcher la diversité avec étonnement.

Sur l'étendue

Considérer l'accroissement des espaces de Tiers paysage issus de l'aménagement comme le contre-point nécessaire à l'aménagement proprement dit.

Privilégier la création d'espaces de Tiers paysage de grande dimension afin de couvrir l'étendue des espèces capables d'y vivre et de s'y reproduire.

Prévoir le couplage des délaissés aux réserves pour constituer des territoires de continuité biologique.

Sur le caractère

Regarder le brassage planétaire – mécanique inhérente au Tiers paysage – comme un moteur de l'évolution.

Enseigner les moteurs de l'évolution comme on enseigne les langues, les sciences, les arts.

Instruire l'usager des précautions nécessaires à la manipulation et à l'exploitation des êtres dont il dépend. La fragilité du système tient à la nature des pratiques et du nombre.

Sur le statut

Envisager la dimension planétaire.

Protéger la dérèglementation morale, sociale et politique du Tiers paysage.

Présenter le Tiers paysage, fragment indécidé du Jardin planétaire, non comme un bien patrimonial, mais comme un espace commun du futur.

Sur les enjeux

Maintenir ou augmenter la diversité par une pratique consentie du non – aménagement.

Engager un processus de requalification des substrats autorisant la vie – air, sol, eau – en modifiant les pratiques périphériques aux espaces de Tiers paysage afin de ne pas en altérer la dynamique et pour en espérer l'influence.

Établir une politique territoriale visant à ne pas diminuer les portions existantes de Tiers paysage et même à les augmenter.

Sur la mobilité et l'évolution

Favoriser les dynamiques d'échange entre les milieux anthropisés et le Tiers paysage.

Orienter le jeu des échanges fonciers, des réaffectations et des dispositifs de liaisons entre les pôles 24 d'activité. Dessiner un maillage du territoire large et perméable.

Créer autant de portes que nécessaire à la communication entre eux.

Sur l'échelle

Mettre à disposition les outils nécessaires à l'appréhension du Tiers paysage.

Rendre accessibles les images satellites, les images microscopiques.

Favoriser la reconnaissance à l'échelle habituelle du regard.

Apprendre à nommer les êtres.

Sur la représentation et les limites

Considérer les limites comme une épaisseur et non comme un trait.

Envisager la marge comme un territoire d'investigation des richesses à la rencontre de milieux différents.

Tenter l'imprécision et la profondeur comme mode de représentation du Tiers paysage.

Sur le rapport au temps

Effacer les échéances administratives, politiques, gestionnaires du territoire.

Ne pas attendre : constater au jour le jour.

Offrir au Tiers paysage la possibilité de se déployer selon un processus évolutif inconstant, par la réinterprétation quotidienne des conditions changeantes du milieu.

Sur le rapport à la société

Hisser l'improductivité à hauteur de politique.

Valoriser la croissance et le développement biologiques par opposition à la croissance et au développement économiques.

Ménager les sites frappés de croyance comme indispensable territoire d'errement de l'esprit.

Sur le rapport à la culture

Inverser le regard porté sur le paysage en Occident.

Conférer au Tiers paysage le rôle matriciel d'un paysage global en devenir.

Déclarer le territoire du Tiers paysage lieu privilégié de l'intelligence biologique : aptitude à se réinventer constamment.

Confronter l'hypothèse aux autres cultures planétaires, en particulier celles dont les fondements reposent sur un lien fusionnel entre l'homme et la nature.

Le Tiers paysage Copyright © 2004, Gilles Clément Copyleft : cette œuvre est libre, vous pouvez la redistribuer et/ou la modifier selon les termes de la Licence Art Libre que vous trouverez sur le site arlibre.org

faq

Alors, vous avez trouvé le trésor ?

Comme beaucoup de lieux dont l'ancienneté est aussi apparente, l'imagination s'emballe et on me demande souvent si j'ai trouvé le trésor qui doit sûrement y être caché quelque part. Eh bien non, je ne l'ai pas encore trouvé, en tout cas pas sous la forme de pièces d'or. Mais en découvrant et en tombant amoureuse de ce lieu, et en me lançant dans cette aventure, j'ai déjà découvert tout un tas de petits trésors sous forme de rencontres merveilleuses, de découvertes de nouveaux détails de son histoire, de tous ces petits signes ou synchronicités qui renforcent ma conviction que je suis à ma place. C'est inestimable, je me sens très riche !

Des chevaliers seraient-ils enterrés dans la chapelle ?

Cela aurait pu être possible en effet, c'était la coutume à certaines époques. Mais d'après les documents retrouvés, Mathurin de la Motte qui a fait construire la chapelle, avait obtenu le droit de se faire enterrer lui et sa famille dans le cimetière du village, il est donc fort probable qu'il a usé de ce droit.

La Cour des Aulnays est un patrimoine public certes mais de propriété privée. Si on aide à sa restauration, n'enrichit-on pas une personne privée ?

C'est en effet une façon de voir, mais sachez que la tâche de mener une telle aventure demande beaucoup de fonds et d'énergie. La plupart des monuments historiques en France subsistent grâce aux aides de l'État ou d'organismes ou personnes privées. Peu d'entre eux ont par contre un projet aussi ouvert au public, et laissent si souvent l'entrée libre qu'à la Cour des Aulnays.

Pourquoi avoir repris le lieu sans moyens financiers ?

Cela ne s'est pas fait tout à fait aussi simplement. Le projet de départ était à quatre associés, mais après l'échec de ce projet collectif, j'ai pris la décision de tenter seule, par amour pour le lieu et par vocation (ou inconscience). Le projet s'est précisé progressivement par tâtonnement, et se pérennise peu à peu, à force d'efforts et de volonté. Comme quoi parfois, ne pas réaliser qu'une chose est impossible permet de la rendre possible. De plus, comme l'affirme la permaculture, le problème est la solution. Avoir une attitude positive face aux difficultés, c'est déjà une grande partie de la solution. Et c'est se donner la possibilité de considérer les « problèmes » comme des opportunités. Ainsi le manque de moyens financiers nous a incités à développer le recyclage, à faire avec ce qu'on a, avec imagination et créativité et par le faire-ensemble.

Pourquoi choisir une éthique si contraignante, comme avec l'économie du don, quand les moyens manquent ?

« *Soyons le changement que nous voulons voir dans ce monde* » disait Gandhi. Agir autour de soi, localement, à petite échelle, nous semble préférable plutôt que se résigner et se conformer malgré son désaccord. Nous ne voulons pas devenir un lieu voué à l'économie de marché sous prétexte qu'il faut rentrer de l'argent. Nous voulons inspirer un esprit de solidarité, de joie du faire ensemble, de créativité, simplicité, partage et non l'esprit mercantile et commercial qui imprègne un grand nombre de nos interactions humaines dans l'économie de marché ambiante. Le positionnement comme vendeur d'un produit ou d'un service implique que l'interlocuteur soit acheteur, et établit une barrière entre les deux. Nous préférons l'esprit de l'économie du don qui permet la vraie générosité et non un esprit mercantile, commercial et intéressé.

Pourquoi chercher à agir pour le patrimoine *et* environnement *et* la place des animaux *et* l'économie du don *et* l'autonomie, plutôt que choisir un seul axe ou une activité ?

Comme beaucoup d'écolieux, il nous semble logique d'œuvrer autour de plusieurs axes complémentaires et cohérents avec le projet d'ensemble. Les différentes activités s'apportent et s'enrichissent les unes les autres.

Pourquoi ne pas demander de subventions aux collectivités locales ?

Nous souhaitons garder la plus grande indépendance possible, afin de rester libres d'expérimenter hors des sentiers battus. Comme beaucoup de personnes et de lieux qui optent aujourd'hui pour une organisation et un mode de vie alternatifs, afin de trouver une plus grande cohérence et un équilibre entre leur vie et l'environnement, qu'il soit humain ou naturel.

Pourquoi ne pas chercher des investisseurs ou nouveaux associés ?

L'échec de la première phase du projet, à quatre associés, rend plus hésitant à retenter la même chose. Quoiqu'il en soit, de tels investisseurs ou associés restent difficiles à trouver. Mais finalement cela s'avère fonctionner tel quel, et permet de maintenir un projet cohérent grâce à une vision du devenir du lieu. Geneviève Karlsson s'est engagée corps et âme pour le lieu et son projet, et en garantit le cap. Mais rien n'exclut qu'à l'avenir une autre solution soit envisagée.

Comment faire pour soutenir le lieu ?

Il y a plein de façons de nous soutenir !

- adhérer à l'association pour signifier son soutien au projet d'ensemble
- faire un don financier en fonction de vos moyens et votre envie
- faire un don matériel (matériaux utiles, outils, plantes)
- proposer vos conseils ou compétences (histoire, éco-construction, éco-rénovation, électricité, plomberie, communication, graphisme, vidéo, comptabilité…)
- venir comme bénévole à l'occasion d'un événement culturel ou sur un chantier
- partager les infos sur nos événements, chantiers et le lieu en général
- proposer de chouettes projets fédérateurs, créatifs ou récréatifs, comme l'a fait Le Bruitagène pour Utopie Sonore ou Nuit Debout pour les Alternatives Concrètes.

Il est aussi tout à fait possible de soutenir le lieu à titre privé, l'adhésion à l'association n'empêche pas de venir et de partager les moments de vie du lieu.

Une récolte du potager

MON HAUT-ANJOU À MOI

« Un coup de foudre dans la cour »

Geneviève Karlsonn est arrivée en 2011 au manoir de la cour des Aulnays, à Challain-la-Potherie. Depuis elle déploie toute son énergie pour mettre ce patrimoine en valeur et en faire un site animé.

« Quand je suis venue la première fois au manoir de la cour des Aulnays, j'ai eu un coup de foudre dans la cour. Il y a quelque chose là de particulier : elle n'est pas fermée, avec des échappatoires, et de belles proportions. Quand j'ai vu l'étang à côté, cela a parachevé le coup de foudre. L'étang est le coin où je me ressource. Je prends mes trois chiens, mon appareil et je vais y faire des photos. J'aime beaucoup les lumières de cet endroit. C'est doré. Le matin et le soir, le soleil éclaire les pierres d'une manière extraordinaire. Je pense que c'est dû au fait que les murs du manoir sont en pierres calcaires et pas en schiste. Sur l'étang, la surface de l'eau et les reflets me fascinent.

• J'essaie de mettre en valeur cet étang et le terrain autour, le protéger d'une pollution éventuelle. L'idée n'est pas de faire un parc paysager mais de le laisser le plus naturel possible. J'ai déposé un recours gracieux contre le Plan local d'urbanisme adopté par le Conseil municipal de Challain-la-Potherie le 4 février dernier et je vais saisir le Tribunal administratif de Nantes. Dans la partie du domaine avec les bâtiments je peux envisager des activités autres qu'agricoles, touristiques par exemple, mais la partie de l'autre côté de la route où il y a l'étang est classée zone agricole et l'étang n'y est même pas répertorié.

Challain-la-Potherie, mercredi 11 juin. *Geneviève Karlsonn a eu un coup de foudre pour le manoir dans la cour qui n'est pas fermée et offre de belles proportions.*

Un lys d'or apparaît au milieu de l'étang

Mon idée pour ce site autour de l'étang, c'est de créer un habitat léger de loisirs qui se fonde dans la nature et où on pourrait observer la faune et la flore. Il s'agit aussi de proposer des animations autour de l'étang pour expliquer par exemple ce qu'est un écosystème. Il faut quand même savoir que le trop plein de l'étang s'écoule dans les douves du manoir, un fossé puis le ruisseau de la Martinais qui alimente enfin l'étang de Challain. On est train de lancer un inventaire de la faune et de la flore. On sait déjà qu'il y a onze espèces de chauve-souris par exemple. On a trouvé aussi des tritons palmés et des tritons crêtés, des martins-pêcheurs. J'ai eu la chance d'entendre un rossignol pendant un mois.

• Il y a une légende autour de l'étang. Tous les ans, le 24 juin au matin, un lys d'or apparaît au milieu de l'étang. Ce lys d'or serait la fille d'un chevalier parti aux croisades. La légende dit qu'avant de partir, il aurait confié sa fille et son domaine à son intendant. L'intendant a voulu épouser la fille pour récupérer le tout mais elle a refusé. L'intendant l'a enfermée et elle est morte. Et depuis, c'est elle qui reviendrait tous les ans sous la forme d'un lys d'or. Il a donné son nom au club des anciens de Challain. J'en ai parlé à une habitante qui m'a dit qu'il existait une chanson sur cette histoire. En fait, j'ai découvert qu'il y avait tout un spectacle qui avait été imaginé autour de cette histoire.

• On a alors décidé de créer un Festival du lys d'or au manoir de la cour des Aulnays. Il aura lieu samedi 21 juin à partir de 19 heures. Trois concerts sont prévus avec Le Ténor de Brest (chanson française), Katapismik (duo de guitares de Rennes), Slim Wild Boar (country folk). Un feu d'artifice sera tiré près de l'étang avec surtout des gerbes pour ne pas effrayer les animaux et aussi pour symboliser le lys d'or apparaissant sur l'eau. La fameuse chanson sur la légende sera chantée et un grand feu de la Saint-Jean clôturera la soirée.

• Je souhaite animer cet endroit autour des thèmes qui m'importent comme : la transmission des savoirs, autour de la connaissance des plantes ou les techniques de construction par exemple ; le respect de l'environnement et de la nature en proposant des balades botaniques pour découvrir les plantes comestibles ; la diffusion de la culture sous toutes ses formes en accueillant des concerts, des reconstitutions médiévales, des expos de photos, peintures ou sculpture. Des chantiers participatifs sont aussi prévus cet été, essentiellement de maçonnerie et de défrichage, afin de contribuer à la mise en valeur du site. »

REPÈRES

18 septembre 1968 : naissance à Linköping (suède) d'une maman bretonne et d'un papa suédois.

À partir de 1988 : études universitaires à Nantes avec quatre ans de biologie, autant de psychologie et une formation d'éducatrice de jeunes enfants.

Depuis 2009 : traductrice indépendante (anglais, suédois et français). Donne aussi des cours particuliers de maths, anglais et est formatrice pour adultes en langues.

21 juin 2014 : premier Festival du lys d'or avec concert, feu d'artifice, feu de la Saint-Jean (entrée 10 €; gratuit pour les enfants).

Contact : 02 41 61 99 30 ; 06 61 93 94 34 ; http://la-cour-des-aulnays.wix.com ; www.facebook.com/LaCourDesAulnays

Mon Haut Anjou à moi – *Courrier de l'Ouest, 15 juin 2014*

LES LIEUX QU'ELLE PRÉFÈRE

Challain-la-Potherie, étang de la cour des Aulnays. « *L'étang est le coin où je me ressource. Je prends mes trois chiens, mon appareil et je vais y faire des photos. J'aime beaucoup les lumières de cet endroit.* »

Challain-la-Potherie, chemin de la Sauvagère. « *Il va être une partie du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle entre Pouancé et Saint-Florent-le-Vieil. C'est une variante de la voie des Plantagenêts qui sera inaugurée en octobre.* »

DIMANCHE 15 JUIN 2014

Mon Haut Anjou à moi – *Courrier de l'Ouest, 15 juin 2014*

Elle rénove un manoir du XVe siècle à la sauce 2.0

Depuis deux ans, Geneviève Karlsson se bat pour faire sortir de ses ronces le manoir de la Cour des Aulnays, à Challain-la-Potherie. Son mode d'action : faire du buzz autour du lieu, via Internet.

Au premier coup d'oeil, on pourrait penser que Geneviève Karlsson a de bien frêles épaules pour l'objectif qu'elle s'est fixé. À 48 ans, elle veut rénover un imposant manoir du XVe siècle, classé monument historique, en bien mauvais état. Un pari fou ? Peut-être. Mais dans les yeux clairs de cette femme d'origine suédoise, on distingue une volonté de fer et une patience hors pair.

Travail titanesque

L'histoire débute il y a deux ans. Avec son compagnon de l'époque et un autre couple, elle achète le manoir de la Cour des Aulnays, à Challain-la-Potherie. Le lieu, jadis une petite forteresse avec des douves et une chapelle, avait logé, pendant les 150 dernières années, plusieurs générations d'agriculteurs qui n'avaient pas vraiment préservé les lieux. L'idée est d'alors de tout rénover pour créer des chambres et tables d'hôtes. Mais à peine un an après, l'autre couple laisse tomber le projet. Quelques mois plus tard, c'est au tour de l'ex-compagnon de Geneviève Klarsson de quitter le lieu. Elle se retrouve donc seule, avec le manoir. Et un travail titanesque.

Mais le projet lui tient à coeur. Alors, pas question de tout abandonner. Pour financer la restauration du site, elle a créé l'association La Cour des Aulnays. « *L'idée est de lancer des activités autour de la préservation du patrimoine pour collecter des fonds* », indique-t-elle. Elle a aussi pris contact avec un architecte des Bâtiments de France, qui a pu lui donner une première évaluation du coût des travaux. « *500 000 €, juste pour la chapelle* », soupire-t-elle. Un chiffre difficile à envisager pour cette traductrice indépendante, qui poursuit toujours son activité pour subvenir à ses besoins.

L'aide précieuse d'Internet

C'est pourquoi Geneviève Karlsson a aussi investi un autre terrain pour faire parler de son beau manoir : Internet. En effet, on retrouve des photos du lieu sur nombre de sites qui mettent en relation les particuliers entre eux. Comme campedansmonjardin.com, un site qui met en liens campeurs en recherche d'endroits où planter leurs tentes et propriétaires de grands jardins. Ou airbnb.fr, avec la possibilité pour particulier de proposer une chambre d'hôte. Ou encore des forums spécialisés sur la pêche, où Geneviève Karlsson propose de louer son étang, à proximité du manoir, aux pêcheurs de carpes. « *Par ces biais-là, qui sont beaucoup moins institutionnalisés, je fais des rencontres humaines beaucoup plus riches* », souligne-t-elle. Cela lui permet, aussi, de gagner un peu d'argent.

Pour celle qui se considère comme « *une geek* », ces moyens alternatifs pour se faire connaître sont en cohérence avec une philosophie de vie. « *Aujourd'hui plus que jamais, il faut miser sur d'autres moyens de fonctionner, insiste cette défenseure de l'environnement de longue date. Avant, dans les fermes, le travail se faisait naturellement, collectivement. Aujourd'hui, on parle de chantier participatif. Mais au final, on retrouve le même système D.* » Et justement, les chantiers participatifs, Geneviève Karlsson compte bien dessus pour trouver des bras prêts à retaper les vieux bâtiments.

Et que deviendront ces vieux murs, une fois remis d'aplomb ? Dans la tête de la patronne, les idées fourmillent. La chapelle transformée en lieu d'exposition. L'ancienne tour du pont-levis remodelée en chambre d'hôte. La dépendance à côté, peut-être en salle de réception. Des projets tout aussi ambitieux les uns que les autres... Chiche ?

Ouest-France, Hélène Bielak, 13 août 2013